



Numéro 122 - 2<sup>er</sup> Trimestre 2017 - Bulletin Municipal d'Information

# TUIN

Le Trait  
d'Union  
Nivolésien

[www.nivolas-vermelle.fr](http://www.nivolas-vermelle.fr)



# Blocs notes

## Horaires de la Poste

Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h - 14h-18h

Jeudi : 9h-12h - 14h15-18h

levée du courrier : 15 h

Mercredi : 9h-12h

levée du courrier : 11h30

## Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

jeudi : 16h - 18h

samedi : 10h - 12h

## Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois : 10h-12h

## Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

### CAPI - Régie des eaux

810, rue du Vernay © 04 74 92 99 25

Nivolos-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

# A votre service

## Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

## Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

## Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

## Infirmières :

Véronique Bayada |

Véronique Fiel | L'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

## Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

## Kinésithérapeute :

Philippe Kieffer L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 27 91 08

Marie-Thérèse Resseguier L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 96 02 25

## Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard L'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

## Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

## Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

## Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarraill Fryda L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

## Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre L'Emeraude, 3016 RN 85, tél 06 31 47 63 47

## Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 86 70 81 18

## Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

## Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

## Audioprothésiste :

Fabrice Peyrat Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

## Sophrologie :

Nathalie Decatoire 173 Chemin de Branton, tél 06 62 28 28 31

## Diététicienne :

Alexia Charreton 464, rue de Boussieu, tél 06 46 88 73 05

## Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

# Sommaire

Editorial.....	P. 3
Mot du maire.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 8
Informations municipales.....	P. 9 à 11
La chronique de Guy Hyver.....	P. 12 à 13
La vie locale.....	P. 14 à 16
La vie culturelle.....	P. 17 à 24
La vie sportive.....	P. 25 à 29
Du côté des écoles.....	P. 30 à 31

## Rappel

### lutte contre le bruit et la fumée

Comme chaque année à la même période, la Mairie est saisie de nombreuses plaintes ou récriminations relatives aux feux d'herbes et à l'utilisation d'appareils tels que tondeuses à gazon ou autres engins de tonte, tronçonneuses et plus généralement de tous les appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore.

**Un ARRETE PREFECTORAL, en date du 3 avril 1990** stipule que les appareils bruyants peuvent être utilisés de la façon suivante :

- **les jours ouvrables** : de 8h à 12h et de 14h à 19h.

- **Le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h30.

- **Le dimanche et jours fériés** : de 10h à 12h

En ce qui concerne les feux d'herbes, le Code Civil s'applique : on ne doit pas gêner ses voisins.

### Nous vous demandons de veiller à plusieurs choses :

1/ Evitez de faire des feux journaliers.

2/ Laisser vos déchets herbeux sécher avant de les faire flamber, cela réduira les nuisances pour vos voisins.

3/ Veillez à ce que vos voisins n'aient pas de linge sur les étendages ou leurs fenêtres ouvertes, ce qui en période estivale est fréquent.

4/ Bref, faites preuve de bon sens et de civisme pour que tout se passe pour le mieux avec vos voisins.

5/ En tout état de cause, les feux sont interdits dans les lotissements, les secteurs où les parcelles sont petites et les zones collinaires.

Il est d'ailleurs à noter qu'un arrêté préfectoral de l'an dernier interdit toute forme de feu, mais il n'est pas reconduit en l'état cette année.

Rappelons que les déchèteries de Nivolos-Vermelle, Ruy et Chateavillain sont à votre disposition.

### Plan canicule : repérage des personnes vulnérables

Dans le cadre du plan canicule, reconduit cette année, toutes les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes adultes handicapées qui vivent seules ou isolées familialement, géographiquement et/ou affectivement, résidant à leur domicile, sont invitées à s'inscrire en Mairie de Nivolos-Vermelle.

Il vous sera demandé vos coordonnées : Nom, Prénom, date de naissance, téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence. Votre inscription sur cette liste vous permettra d'être systématiquement et prioritairement contacté en cas de déclenchement d'alerte de canicule afin de vérifier votre besoin d'aide, de soutien, de visite ou de secours. Le dispositif d'alerte et de gestion de la survenue de très fortes chaleurs ne sera pleinement efficace que s'il est accompagné de la solidarité et de la mobilisation de tous. Alors, soyons vigilants, en famille, entre amis, entre voisins...

# Le Mot du Maire

Dans ce mot du Maire, du TUN 122, je souhaite vous parler de trois questions : les législatives, les nouveautés au niveau de l'Etat-Civil et l'environnement au moment où Donald Trump décide de dénoncer l'accord de Paris sur le climat.

Pour ces législatives, on a connu un véritable raz de marée des candidats présentés par le Président Macron et «En marche». L'ensemble des autres partis a été laminé. Il faut remonter à 1919, à l'immédiat après-guerre pour retrouver un groupe du centre et de la droite, qui va capitaliser 80 % des députés. La chambre «bleu horizon» de l'époque, nous rappelle que c'est dans le cadre d'un climat de guerre qu'une telle chambre a été élue. Aujourd'hui, on se retrouve dans un climat de guerre économique où, par dessus la tête des pays, des multinationales se livrent une guerre sans merci pour asseoir leur hégémonie. Il est bien évident que la finance s'en trouve confortée, au détriment des conditions de travail et de rémunération de la majorité. De plus, c'est une guerre avec des morts, puisque l'OIT (Organisation Internationale du Travail) dénombre un mort d'accident du travail, dans le monde toutes les 15 minutes - plus que tous les conflits actuels. Souhaitons que l'histoire ne se reproduise pas à l'identique, puisque cela s'est conclu par la grande crise de la fin des années vingt.

En ce qui concerne les nouveautés de l'Etat-Civil, plusieurs décisions vont impacter la vie de tous les jours de chacun. D'abord, la numérisation des services de l'Etat se poursuit, se traduisant souvent par un éloignement des services publics, comme la délivrance des cartes nationales d'identités qui est retirée aux petites mairies, pour être transférée dans celles qui seront équipées, obligeant chacun à prendre rendez-vous avec des délais d'attente parfois de plus d'un mois.

En revanche, vous disposerez désormais de 5 jours et non plus de 3 pour déclarer une naissance au lieu de naissance de l'enfant.

Et enfin vient d'être transféré aux mairies l'élaboration des PACS et la modification des prénoms, réservée jusque là aux notaires et aux tribunaux.

Les PACS seront possibles en Mairie à compter du 1er novembre 2017. Pour le changement de prénom, il pourra s'agir d'une modification légère du prénom, ou de l'inversion de l'ordre des prénoms, pour ceux dont le prénom d'usage est en deuxième, voire en troisième position. L'officier d'Etat-Civil pourra d'ailleurs, si le prénom peut apporter préjudice à la personne (prénom ridicule), saisir le tribunal qui tranchera en dernière instance.

Dans le domaine de l'environnement, chacun a été abasourdi par la décision de Donald Trump de sortir les USA de l'accord de Paris sur le climat, cela à un moment où le réchauffement climatique devient de plus en plus sensible et où les problèmes respiratoires deviennent massifs dans tous les pays développés.

Une décision qui semble incompréhensible dans un pays où l'empreinte carbone de chaque citoyen est sans commune mesure avec celle des pays moins développés. Apparemment, seule a compté dans la décision de Donald Trump, la volonté de donner satisfaction aux grands groupes multinationaux qui rechignent à appliquer des règles environnementales contraignantes et coûteuses qui, si elles contribuent à préserver notre planète, ont tendance à diminuer leur taux de profits.

Vous avez pu remarquer que la commune, depuis plusieurs années suit une logique rigoureusement inverse, avec la fabrication des repas sur place à partir de produits locaux, avec la mise en place du programme zéro-phyto, pour supprimer les désherbants chimiques, avec la régulation des chaufferies pour économiser le gaz, avec la réduction du salage pour éviter la pollution des nappes et des rivières, avec la mise en place, avec la CAPI, de l'extinction nocturne de l'éclairage public, avec, toujours en lien avec la CAPI, la mise en place du dispositif « Ma Réno » destiné à accompagner les particuliers dans la rénovation thermique de leur habitation.

Nos efforts sont nombreux et dans des domaines variés, nous ne comprenons donc pas du tout cette décision du président du plus grand pays du monde.

Michel Rival

## CINE ETE MARDI 18 JUILLET

A la tombée de la nuit, dans la cour de l'école de Boussieu - A partir de 6 ans

### MA VIE DE COURGETTE

Courgette n'a rien d'un légume, c'est un vaillant petit garçon. Il croit qu'il est seul au monde quand il perd sa mère. Mais c'est sans compter sur les rencontres qu'il va faire dans sa nouvelle vie au foyer pour enfants. Simon, Ahmed, Jujube, Alice et Béatrice : ils ont tous leurs histoires et elles sont aussi dures qu'ils sont tendres. Et puis il y a cette fille, Camille. Quand on a 10 ans, avoir une bande de copains, tomber amoureux, il y en a des choses à découvrir et à apprendre. Et pourquoi pas même, être heureux.



# Editorial

Depuis quelques années, la période des campagnes électorales invite la question identitaire. Mais quelle est donc cette identité ?

Dans son ouvrage «Notre France, Dire et aimer ce que nous sommes», Raphaël Glucksmann, nous apporte un éclairage pour répondre à cette question.

Je vous propose de revenir sur quelques dates :

**Le 3 juillet 1315, Louis X proclame un édit royal :** «Le sol de France affranchit celui qui le touche». «Notre royaume est dit et nommé royaume des Francs...». Par cet édit tout étranger en touchant le sol de France devient franc, nom qui désigne à la fois un peuple et une condition juridico-politique. Il ne s'agit ni d'un lignage ni de généalogie ni d'héritage. La grande aventure du droit du sol est lancée.

**Le 23 février 1515, François 1<sup>er</sup> construit notre état moderne.** «Le parlement français établit que tout individu né en France est français». La France se vit en société civile. L'aventure du droit du sol se poursuit...

Quand les grands défenseurs des traditions s'attaquent au droit du sol, ils ne remettent pas en cause un «principe républicain» mais un élément constitutif de notre identité bien plus ancien que la république...

En se référant de la même façon à l'histoire, Raphaël Glucksmann démonte les arguments à propos du lien de la terre, du lien religieux et du lien de la langue.

Cette lecture très documentée nous éclaire pour mieux comprendre d'où nous venons afin de ne pas nous laisser séduire par les discours fallacieux et démagogiques qui nourrissent la haine de l'autre.

Graziella Bertola-Boudinaud

## **Adoption du Compte Administratif 2016 :**

La section de fonctionnement est arrêté à 1 864 563,87€ de recettes pour 1 429 505,47€ de dépenses soit un excédent de fonctionnement de l'exercice de 435 058,40€, auquel s'ajoute l'excédent de l'exercice antérieur de 462 480,57€. La section de fonctionnement présente donc un excédent total de 897 538,97€.

La section d'investissement est arrêtée à 566 630,08€ de recettes pour 488 929,30€ de dépenses soit un excédent d'investissement de l'exercice de 77 700,78€, duquel se retranche déficit de l'exercice antérieur de 269 402,90€, soit un déficit global de l'exercice de 191 702,12€. Ont été réalisés, des travaux de voirie pour 89 134,14€, de bâtiments pour 54 934,98€, d'étude hydraulique pour 5 535,45€, de matériel divers pour 59 853,12€ (informatique écoles, logiciels mairie, matériel de reprographie...), de 30 942,00€ pour l'extension de l'entrepôt communal, 89 973,00€ pour les jardins familiaux et 3346,00€ pour le cimetière.

Le compte-administratif est adopté à l'unanimité, en l'absence du Maire

## **Adoption du Compte de Gestion du Trésorier :**

le compte de gestion du trésorier présente les chiffres rigoureusement égaux à ceux du compte administratif. Décision à l'unanimité d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier.

## **Affectation des résultats au Budget Primitif 2017 :**

Décision, à l'unanimité de répartir les 897 538,97€ de l'excédent de fonctionnement en 252 592,59€ (191 702,12€ de déficit d'investissement cumulé + 60 890,47€ de restes à réaliser) au compte 1068 de la section d'investissement et 644 946,38 € en report d'excédent de fonctionnement à la section de fonctionnement 2017.

## **Vote des taux des impôts locaux communaux :**

Les éléments fiscaux ne sont toujours pas à la disposition des communes toutefois, on sait que la DGF sera amputée d'environ la moitié du prélèvement de 2016, soit 15 000€, plusieurs compensations seront à nouveau en baisse (Taxe foncière, taxe professionnelle...) environ 5 000€, le FPIC sera ramené au niveau de 2015 (- 5000€). Les bases seront réactualisées de 0,4% (+ 2500€).

Décision, à l'unanimité d'augmenter les taux de 1% : Taxe d'Habitation passe de 6,09% à 6,15% (taux moyen 16,92%, plafond 42,30%), Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties passe de 15,55% à 15,71% (taux moyen 19,38%, plafond 48,45%), Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties passe de 49,47% à 49,96% (taux moyen 42,04%, plafond 105,10%).

**Vote du Budget Primitif 2017 :** La section de fonctionnement est arrêtée à 2 437 396,38€ en recettes et en dépenses. Elle permet d'inscrire un virement de 767 593,83€ pour alimenter la section d'investissement. La section d'investissement est arrêtée à 1 092 186,42€ en recettes et en dépenses, dont 60 890,47€ de report de l'exercice précédent. Sont inscrits 250 000€ pour l'extension de l'entrepôt communal, 100 000€ pour le début de financement du dojo, 88 000€ en voiries, 50 000€ en bâtiments, 79 000€ en matériel, 40 000€ pour la révision du PLU et 20 000€ en hydraulique pour l'étude sur les seuils de l'Agny. (Unanimité)

## **Vote des subventions aux associations :**

ACCA :150.00, ALEP ART ET CULTURE : 500.00, ALEP PLEIN AIR : 455.00, ALEP YOGA : 75.00, AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : 760.00, ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'EGLISE DE VERMELLE : 500.00, BADMINTON : 150.00, BASKET CLUB : 2100.00, GROUPE DES RETRAITES SPORTIFS DE NIVOLAS : 150.00, COOPERATIVE SCOLAIRE : 75.00, CLUB SPORTIF NIVOLESIEN : 2500.00, CYCLO CLUB : 150.00, DON DU SANG 150.00, ESPOIR GYMNIQUE NIVOLAS : 2100.00, FNACA : 150.00, GYM ADULTES NIVOLAS : 150.00, HATHA YOGA ENERGIE : 100.00, JUDO : 600.00, NOIR D'ARGENT : 150.00, PETANQUE CLUB (Loisirs) : 100.00, PETANQUE 38 : 200.00, CHORALE EN PLEIN COEUR : 100.00, SOU DES ECOLES DE BOUSSIEU : 1000.00, SOU DES ECOLES DE NIVOLAS VERMELLE : 2300.00, TENNIS CLUB : 700.00, SOLEIL DE CLOWN : 50.00, ASSOCIATION DES FAMILLES ET AMIS DELPHINE NEYRET : 150.00, AFSI : 250.00, BIBLIOTHEQUE DU CENTRE HOSPITALIER DE BOURGOIN JALLIEU : 100.00, CENTRE REGIONAL LEON BERARD (association d'aide aux familles) : 300.00, CHAMBRE DES METIERS DE L'ISERE : 336.00, DDEN : 30.00, FONDATION DU PATRIMOINE : 100.00, LES RESTOS DU CŒUR : 350.00, MFR la Grive : 48.00, SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS (section de Bourgoin-Jallieu) : 150.00, UDAI : 40.00.

Subvention exceptionnelle à la Coopérative scolaire de Boussieu pour le transport de la classe de neige : 500€ et à l'ALEP Matériel pour l'achat d'un abri pour les manifestations : 500€. (Unanimité)

**Subvention au CCAS :** Décision, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 13 903,00€ pour l'année 2017

## **Acquisition d'un défibrillateur de formation :**

La commune est équipée de 3 défibrillateurs,

mais les personnels qui avaient eu une information sur l'utilisation ne sont plus là pour la majorité. De plus cela avait été une information et non pas une formation. Les formations réalisées par la Société D-Fibrillateur sont facturées 1008,00€ par groupe de 12. Proposition d'acquiescer un défibrillateur de formation (562,80€), Marie-Pierre Ecuer proposant de faire les formations pour les membres des clubs concernés. (Unanimité)

**Centrale Villageoise :** Une association s'est constituée dans le cadre du Nord-Isère Durable intitulée Nid'Energie. C'est une démarche citoyenne dont le but est de développer les énergies renouvelables. Elle agit de deux façons différentes : 1/ elle collecte des actions auprès des particuliers ou des collectivités afin de pouvoir équiper un certain nombre de toitures en panneaux photovoltaïques. L'action est de 100€ et les collectivités doivent souscrire un minimum de 5 actions, soit 500€. 2/ elle démarche les propriétaires de toitures qui se prêtent à la pose de panneaux photovoltaïques (orientation plein sud – minimum 60m<sup>2</sup> - pente environ 30%). Elle pose les panneaux gratuitement. Les recettes du rachat de l'électricité par un fournisseur sont réinvesties en majorité pour développer d'autres investissements. Décision, à l'unanimité d'équiper la toiture du préau de l'école primaire et de prendre les 5 actions.

**Etude d'un service de télé-alerte :** La commune a été démarchée par l'entreprise Cii-Télécom qui propose un système d'alerte de l'ensemble de la population par des messages téléphonés sur les fixes ou les portables en cas de sinistre, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Le module de base comporte la constitution des bases de données (nom, adresse, numéro de fixe, adresse mail) à partir des annuaires en cours, mise en place d'un formulaire d'inscription volontaire de niveau 1, déclaration à la CNIL. Coût de la constitution de la base 1450€ HT. Maintenance annuelle de la base 1500€ HT. Le service d'inscription niveau 2 comporte une géolocalisation permettant de cibler une rue. Création de la base 500€ HT, maintenance annuelle 600€ HT.

Proposition d'étudier la question en commission PCS qui sera élargie à Christian Beton, Bernard Belony et un représentant des pompiers.

**Modification de la commission jeunes - centre de loisirs :** Proposition d'adjoindre Graziella Bertola Boudinaud à la commission. (Unanimité)

**Fête des mères :** Depuis plusieurs années on parle de faire évoluer la fête des mères, en la groupant avec autre chose. On pourrait

# Conseil Municipal : séance du 27 mars 2017 (suite)

inviter également les nouveaux habitants pour faire la soirée en deux temps – fête des mères et accueil des nouveaux habitants de la commune. La commission des fêtes est chargée de le mettre en place.

**Indemnité des élus :** Les indemnités sont calculées par rapport à un pourcentage de l'indice final de la Fonction Publique 1015. Cet indice étant modifié par la réforme indiciaire, décision de faire référence à l'indice terminal, pour ne pas avoir à reprendre une nouvelle délibération à chaque changement d'indice. (unanimité)

**Dénomination d'une rue :** entre le carrefour de la rue des Platières et le début du chemin du Tillaret la portion de voirie sera dénommée Chemin du petit loup.

## Déclarations préalables :

*Frédéric Latil :* parcelle AC 220, en zone Ub au PLU, 133, rue des Châtaigniers, pour transformation de la porte d'entrée et agrandissement d'une baie.

*Rousset Distribution :* parcelle AC 396, en Ui au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, 1921, RD 1085, pour mise en place de deux enseignes publicitaires annonçant un bar à bière.

*Marc Thévenot :* parcelle AE 252, en zone Ub au PLU, 119, rue Victor Hugo, pour isolation par l'extérieur de la maison.

*Elisabeth Royol :* parcelle AE 82, en zone Ua au PLU, 3066 RD 1085, pour remplacement d'une porte par une fenêtre.

*Rousset Distribution :* parcelle A 396, en zone Ui au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, 1921, RD 1085, pour création d'une ouverture en façade.

## Autorisation de travaux :

*Rousset Distribution :* parcelle A 396, en zone Ui au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, 1921, RD 1085, pour aménagement intérieur d'un bar à l'enseigne « My Beer's ».

## Permis de construire :

*SARL Prosper :* parcelles A 68, 71 et 72, en zone Uh et Nc au PLU, blanc et bleu Bgl au PPR, 90 chemin des Bottes, pour permis de construire valant division, pour deux maisons individuelles.

*Evelyne Roncuzzi :* parcelle AE 230, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, 108, rue du Stade, pour extension d'une maison existante afin de créer un deuxième logement.

---

# Conseil Municipal : séance du 4 Mai 2017

**Installation de Nicole Yvrard,** en remplacement de Brigitte Pradier qui a démissionné

**Dématérialisation :** Télétransmission des actes au contrôle de légalité : convention à mettre en œuvre avec le Préfet de l'Isère - Définition des actes pour lesquels nous décidons de procéder à la télétransmission. Décision à l'unanimité de transmettre par voie dématérialisée les délibérations et annexes, les décisions du Maire, les arrêtés et annexes, les budgets et les décisions modificatives, les comptes administratifs.

**Centre de Gestion - Médecine du travail :** Compte-tenu de difficultés de recrutement d'un médecin de prévention, le CDG n'assurera désormais que tous les 5 ans les visites médicales périodiques pour les agents non soumis à une surveillance médicale renforcée. Pour les agents en surveillance médicale renforcée les visites périodiques sont maintenues tous les 2 ans en alternance avec l'infirmière de Santé au travail. Ces prestations à minima sont assorties d'une tarification adaptée (0.51 % de la masse des rémunérations contre 0.60 % auparavant). Acceptation à l'unanimité de l'avenant proposé par le Centre de Gestion, en protestant contre la dégradation du suivi des agents que cela ne manquera pas d'entraîner.

**Ouverture du Centre de Loisirs d'été :** Décision d'ouverture du Centre Aéré du 10 au 28 juillet et déclaration à la DDCS. (Unanimité)

**Assurances :** Assistance à la mise en concurrence des contrats - Nous avons reçu les propositions de 3 sociétés spécialisées dans l'audit-conseil en assurances des

Collectivités Territoriales : Les prestations proposées sont équivalentes : Audit (analyse des risques, qualification des besoins et élaboration du dossier de consultations (DCE)) - Analyse des candidatures et des offres - Assistance technique pendant partie ou tout de la durée des marchés d'assurances) - Décision, à l'unanimité de retenir le moins disant, DELTA CONSULTANT, pour un montant de 1750,00€ HT

**Etude vidéo-protection sur le territoire de la CAPI :** La Capi s'est engagée dans l'équipement en vidéo-protection de la zone d'activités de Chêne sur St Quentin Fallavier et sur Satolas. Elle propose de coordonner une étude, dans le cadre de la mutualisation sur l'ensemble des communes intéressées. Sur Nivolos-Vermelle, beaucoup de vols sont signalés par la gendarmerie dans la zone d'activités de la Plaine et du Vernay. Proposition de se joindre à l'étude, pour la zone d'activités et quelques points dans la commune où nous avons connu des actes de délinquance. (Unanimité)

**Information sur le projet du groupe Neoxia au Bas-Nivolos :** Le projet du promoteur lyonnais de construction de 54 logements en trois immeubles est abandonné pour le moment. Neoxia a présenté un avant-projet de 30 maisons mitoyennes sur ces deux parcelles de 5 500m<sup>2</sup> en tout. (20 maisons locatives et 10 maisons en accession PSLA, avec SEMCODA).

**Plan pluri-annuel d'investissements en lien avec les subventions région :** compte-tenu des différents dispositifs de subventions qui

remplacent le CDDRA, proposition d'ajuster le programme pluri-annuel d'investissements de la façon suivante :

- 2018 : construction de la salle d'Arts Martiaux : subvention dans le cadre du Contrat Ambition Région
  - 2019 : réfection du stade des Mûriers : subvention régionale sur la ligne équipements sportifs
  - 2020 : aménagement de la place cœur de village : subvention bonus bourg-centre
- La subvention CAPI étant réservée au stade des Mûriers, car le dispositif s'arrête en 2019. (Unanimité)

**Aménagement de la Place de cœur de village :** Nous avons envisagé, en 2009 d'aménager la Place du 8 mai 45, et nous avons signé un marché avec le Cabinet Betip en février 2009, portant sur l'aménagement de la place et de la rue du stade. Nous avons aménagé la rue du Stade pour améliorer la sécurité des enfants de l'école. Nous avons différé la réflexion sur l'aménagement de la place, car d'autres aménagements plus urgents ont été retenus. Proposition de demander un devis au Cabinet Betip, pour élaborer un projet d'aménagement de la place cœur de village. (unanimité)

**Sécurisation de l'école maternelle :** Le plan vigipirate renforcé oblige à installer un portail supplémentaire pour qu'aucune personne ne puisse contourner le bâtiment pendant les heures scolaires. Proposition d'installer un portail supplémentaire avec un interphone à gâche électrique commandé depuis une classe de l'école maternelle qui a vue sur le portail. Devis de l'entreprise Rolland

# Conseil Municipal : séance du 4 Mai 2017 (suite)

- 3631,20€ TTC pour le portail et l'interphone audio et 969,60€ TTC pour la clôture, soit 4600,80€ TTC. (Unanimité)

**Réfection de la Salle au-dessus des pompiers** : La salle est en très mauvais état (plafonds dégradés, murs portant des traces de gouttières, revêtement sale etc... Proposition de faire refaire le plafond complet en supprimant l'alvéole qui avait été réalisée pour l'installation de la barre fixe, changement de l'isolation. Arrachage de la moquette et pose de toile de verre. La finition en peinture et le changement des éclairages étant réalisés par les services techniques. (Unanimité)

**Information sur la fermeture estivale du bureau de Poste** : La Poste a décidé de fermer le bureau de Poste pendant trois semaines en Août, au moment où il y a baisse de la fréquentation, du 31 juillet au 20 Août 2017. La Poste prend contact avec le magasin Vival pour ouvrir un relais poste commerçant provisoire pendant ces trois semaines.

**Bureau de tabac** : Information sur la situation actuelle. Les douanes ont retenu la proposition de M. et Mme Ferreira (Bar le Duo). Les négociations sont en cours pour une ouverture en juillet.

**Ciné-été 2017** : Proposition d'une convention de partenariat avec la commune de Bourgoin-Jallieu pour la séance de ciné-été organisée le mardi 18 juillet 2017 dans la cour de l'école de Boussieu. Participation financière de 1 057,15€ à la charge de la commune. Décision à l'unanimité de signer la convention.

**Lutte contre l'ambroisie** : la commune s'est engagée depuis plusieurs années dans cette lutte, en faisant effectuer un broyage supplémentaire des accotements avant la floraison. Certains points restent non faits. Proposition de s'engager dans la mutualisation proposée par la CAPI, pour un montant de 1500€ pour un broyage avec aspiration. (unanimité)

**Partenariat avec les médiathèques CAPI pour un projet sur les contes** : La CAPI propose un projet d'animation concernant à la fois les médiathèques CAPI et les bibliothèques

municipales. Décision, à l'unanimité de s'associer au projet des Médiathèques sur les contes.

**Partenariat avec la SMAC les abattoirs** : Une conférence-rencontre avec Magyd Cherfi, auteur, chanteur du groupe Zebda, aura lieu à la bibliothèque municipale à l'occasion de la présentation de son dernier livre : « Ma part de Gaulois ». Vendredi 12 Mai à 18h00 avant son concert le soir à 20h30 aux Abattoirs.

**Bilan de la bibliothécaire** : Présenté par Graziella Bertola-Boudinaud. Une Bibliothécaire à 30h hebdomadaires, 10 bénévoles plus deux qui participent à la réparation des livres, 11 038 livres et documents, mise en route de prêts de documents audio-visuels. Des animations scolaires avec plusieurs écoles. 571 lecteurs actifs - 4195 prêts adultes, 4881 prêts enfants et 3919 prêts collectifs.

**Extension de l'entrepôt communal** : Après analyse des offres sur la base du règlement de la consultation (60% pour la valeur technique et les références, 40% pour le prix), sont retenus : L'entreprise Génie civil S.E. VAL de St Chef pour le lot 1 - maçonnerie VRD, pour un montant de 64 733,09€ HT ; l'entreprise BECT de Marcollin pour le lot 2 - charpente, couverture, bardages, pour un montant de 76 072,71€ HT ; l'entreprise IC Elec de Villefontaine pour le lot 3 - électricité, pour un montant de 9354,00€ HT. (unanimité)

## Commissions Municipales :

**Culture** : Les manifestations prévues jusqu'à la fin de ce trimestre.

**Plan Communal de Sauvegarde** : Le point des différents systèmes d'alerte existants, l'alerte téléphonique à partir d'une base de données à constituer, une sirène électronique en deux points de la commune, une sirène mécanique.

**Travaux** : Inventaire des travaux bâtiments et voiries à répartir sur l'ensemble de l'année 2017.

**Jeunes** : Contacts en cours pour aller vers la mise en place d'en Conseil Municipal Jeunes.

**Micro crèche privée** : Une micro-crèche privée est en cours d'élaboration. Elle sera implantée Avenue de Montcizet. Par 14 voix

pour et 3 abstentions le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette micro-crèche privée.

**Commission eaux et milieux aquatiques de Schéma d'Aménagement des Eaux de la Bourbre** : désignation de Roger Dolin pour siéger à cette commission.

**Jurés d'assises** : Le tirage public se déroulera en Mairie le mardi 16 mai à 17h30.

## Déclarations préalables :

**Alexandre Colomb** : parcelle AE 166, en zone Ua au PLU, 5 rue Emile Zola, pour aménagement d'une terrasse accessible au-dessus du garage.

**Jean-Paul Durand** : parcelle C 371, en zone Nc au PLU, blanc et bleu Bcs au PPR, 435, rue de la Liberté, pour construction d'une piscine de 6x3m.

**Solak Energie** : parcelle AC 164, en zone Ub au PLU, Bleu Bgl au PPR, 97, impasse des chaumes pour installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

**Laurent Meissirel-Marquot** : parcelle AH 299, en zone Ua au PLU, 3029 RD 1085, pour réfection de la toiture et des façades.

**Sébastien Monteiro** : parcelles AC 386, 387, en zone Ub au PLU, Blanc et bleu Bgl au PPR, 260, rue du Bas-Vermelle, pour construction d'une clôture.

**Association Beaugard** : parcelle AC 158, en zone Ui au PLU, Blanc et Bleu Bc au PPR, Impasse de la Plaine, pour création et suppression de fenêtres en façade en vue de réaménager des bureaux.

**SCI Casa Medica** : parcelle AD 146, en zone Ub au PLU, RD 1085, pour division de la parcelle.

**Hervé Vernay** : parcelle AB 814, en zone Ub au PLU, Bleu Bgl et Bv au PPR, 286, rue des Platières, pour clôture sur mur existant.

**Ismail Bagci** : parcelle AC 164, en zone Ub au PLU, bleu Bgl au PPR, 97, impasse des Chaumes, pour installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

## Permis de Construire :

**SCI SLTS (Yvan Michel Ray)** : parcelle AC 448, en zone Aui au PLU, blanc et rouge RC au PPR, Allée Jean-Jacques Rousseau, pour construction d'un entrepôt artisanal.

## Fête d'été à Nivolas-Vermelle

**SAMEDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2017** Sur le stade du village

14h00-19h00 : Concours de pétanque. Inscriptions sur place dès 13h30

A partir de 14h00 : Pour les enfants structure gonflable, pêche à la ligne.

19h00 : spectacle de danse avec Agny's rock and jazz

19h30 : danse avec Country S.T.A.R.

De 14h à tard dans la nuit : buvette, barbecue, grillades, merguez, saucisses, frites. Tout l'après-midi, vente de glaces, gaufres, crêpes.

# Espace d'expression des groupes du Conseil Municipal

**Une envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle** : démission de Brigitte Pradier, installation de Nicole Yvrard.

À l'issue du Conseil Municipal du lundi 27 mars 2017, Brigitte Pradier a présenté sa démission de son poste de conseillère municipale à Monsieur le Maire qui l'a acceptée. Ainsi après un premier mandat en tant que 4<sup>ème</sup> adjointe (2008-2014) dans l'équipe de Michel Rival, c'est en tant qu'élue de l'opposition que Brigitte officiait au sein du Conseil Municipal depuis mars 2014.

Cette dernière séance a permis à Brigitte de donner les principales raisons de sa démission : «A mi-mandat (2014-2020), cette démission participe d'une stratégie collective, au sein d'une Envie d'avenir, celle de permettre à une nouvelle élue de l'opposition de s'aguerrir et de se former pour assurer l'avenir. Le renouvellement de la vie publique, on en parle beaucoup, mais au sein d'une Envie d'avenir, nous le faisons !»

En tant que conseillère d'opposition depuis 3 ans, j'ai pu expérimenter la place et le rôle

que le groupe majoritaire confère aux élus d'opposition. Et c'est cette confrontation au principe de réalité que je souhaite partager avec d'autres. C'est aussi prendre du recul vis-à-vis d'une gestion locale et de service public que je ne partage plus.

«Je resterai toujours impliquée dans la vie locale et notamment au sein d'une Envie d'avenir pour soutenir, accompagner l'action des 3 élus et surtout préparer la prochaine échéance des élections municipales de 2020. Nous avons 3 ans pour construire une équipe autour d'un projet d'avenir pour Nivolas-Vermelle. Dans l'immédiat, je passe le relais à ma remplaçante Nicole Yvrard afin qu'elle puisse acquérir une expérience municipale».

«Je termine en remerciant chaleureusement les Nivolésiennes et Nivolésiens qui m'ont fait confiance en m'apportant leurs voix».

Nicole Yvrard, installée par Monsieur le Maire lors du Conseil Municipal du jeudi 4 mai 2017 comme conseillère municipale, tient à vous dire que «Tout en regrettant le départ de Brigitte, c'est au côté de Bernard Belony et de Jean-Pierre Mailles que je poursuivrai son travail au sein du Conseil Municipal et dans les différentes commissions auxquelles elle participait. J'ai à cœur de faire avancer certains sujets concernant la vie de la commune et de ses habitants. Je suis Nivolésienne depuis 20 ans et retraitée de l'Education Nationale».

Il ne vous aura pas échappé l'absence de notre article dans le TUN du mois de mars 2017. Alors, cela résultait-il d'une autre stratégie des élus d'une Envie d'avenir ? Nous laissons libre cours à votre imagination et nous souhaitons vous remercier car vous avez été nombreux à nous interpeller à ce sujet. Comme quoi, vous appréciez de nous lire...

## Mots Croisés n°122 - solution p.25

### Horizontalement

- 1/ Groupement de personnes  
lettre grecque
- 2/ Virtuel  
Parfois de poule sur la route
- 3/ Peut être fétide  
Sur la baie des Anges
- 4/ A compter avec lui - Va et vient
- 5/ Personnel - Manches de pinceaux
- 6/ Amener
- 7/ Observerai avec attention
- 8/ Stand de foire  
Un pied de deux syllabes
- 9/ Irais de ci, de là
- 10/ Veste de laine légère - A lui

### Verticalement

- 1/ Gai - Éventaie
- 2/ Dialecte celtique - Belle pomme
- 3/ Vieux bison - Enroulement
- 4/ Va au pas - Scorpion d'eau  
Île de France
- 5/ Victoire napoléonienne  
Métal - Court cours
- 6/ Vergers
- 7/ Mètre carré
- 8/ Propre - Possessif
- 9/ En exil - Bis bis  
Gris pour du pain
- 10/ Elles sont en tête - Lésa

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

## Récapitulatif des manifestations

- Vendredi 30 juin : **Gala de fin d'année du judo club** au gymnase
- Samedi 1er juillet : **Fête d'été** au stade du village
- Vendredi 14 juillet 11h00 : **Cérémonie au monument aux morts**
- Mardi 18 juillet : **Ciné été «Ma vie de Courgette»** cour de l'école de Boussieu
- Samedi 9 septembre : **Forum des associations** au foyer
- Samedi 9 septembre 17h : **Vernissage de l'exposition Jean-Paul Gautier** à l'église de Vermelle. Exposition du 9 au 24 septembre
- Samedi 16 & dimanche 17 septembre : **Journées du patrimoine** à l'église de Vermelle
- Dimanche 17 septembre : **Récital de Michel LeRoyer et Brigitte Gonin Chanut** à l'église de Vermelle
- Samedi 30 septembre : **Randonnée semi-nocturne de l'ALEP Plein air**
- Samedi 7 octobre à 18h30 : **Vernissage de l'exposition «Once upon time at a théâtre»** de Kenji Kamiya à l'église de Vermelle

# La chronique de Guy HYVER : Allô les extra-terrestres !

Allô la terre ! Et puis non c'est inutile raccrochons, avec «Internet je sais tout» et les «médiats supersoniques» que nous avons, les terriens sont déjà forcément tous au courant. Allo la lune ! Allo la planète Mars ! Allo les lointaines galaxies ! Il faut que l'on vous dise : vous savez ce petit confetti coincé sur le globe terrestre entre Méditerranée et Atlantique qu'on appelle la France ! Et bien ce petit confetti a un nouveau président. Vous allez nous dire qu'en votre qualité d'extra-terrestre, vous n'en avez rien à faire, c'est le dernier de vos soucis. Malgré tout, il faut que l'on vous raconte car l'événement n'est pas banal. Cela pourrait vous servir dans un avenir plus ou moins proche dans vos planètes respectives pour changer le cours des routines politiques que vous ne manquerez pas de voir s'installer, si ce n'est déjà fait.

Alors, on vous raconte :

Il était une fois, un honnête citoyen, inconnu très intelligent et énarque de surcroît, qui vadrouilla pendant plusieurs mois dans les couloirs et les bureaux du palais de l'Élysée. Il aidait untel, conseillait un autre, mettait à l'occasion «la main à la pâte» pour aider à différentes besognes. Enfin, il sut tant et tant se faire apprécier que le président ne put moins faire que de le nommer ministre. Pas mal pour un début ! Il se démena tellement dans son

ministère de l'économie, qu'en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, il nous concocta une loi «fourre-tout» constituée de 308 articles, pas un de moins, qui porta son nom. Pour être «fourre-tout» sa loi, elle était «fourre-tout». On y réglementait le travail du dimanche et de nuit, on y créait des lignes de cars à bas prix, on y assouplissait les démarches pour le passage du permis de conduire, on y réformait les prud'hommes, on y libéralisait les professions réglementées ... Enfin bref un immense patchwork qui recouvrait aussi beaucoup d'autres domaines. Bien entendu, une loi pareille, ça fait parler mais ça fait aussi protester. Qu'importe, l'important était qu'on en parle en bien ou en mal et évidemment, on en a ... parlé. Le principal était fait, flairant les prochaines élections présidentielles, notre inconnu (qui ne l'était plus) toujours aussi intelligent donna sa démission de ministre et «se mit en marche» pour briguer le mandat suprême.

Il faut vous dire qu'en France, chers extra-terrestres, depuis de nombreuses décennies, deux tendances politiques qu'on appellera pour faire simple «gauche» et «droite» se partageaient à quelques exceptions près, alternativement la présidence et toutes les prérogatives qui vont avec. Bien entendu, quand l'une était



au pouvoir, elle avait tellement promis de belles choses aux électeurs pour se faire élire, qu'elle ne pouvait pas tenir un dixième de ses promesses. Alors, c'était couru d'avance, les Français étaient tellement déçus, qu'aux élections suivantes c'était les autres qui étaient élus. Et ainsi de suite, le système était bien rôdé, il ronronnait, la routine quoi. Bien entendu, les Français n'étaient jamais contents mise à part une certaine de jours en début de mandat qu'on appelait «l'état de grâce». Pour autant, personne (ou pas grand monde) n'envisageait que le système puisse changer un jour sauf à faire une révolution. C'était impossible ! Il était rentré dans les mœurs que la gauche soit contre tout lorsque la droite gouvernait et proposait des réformes. Et que la droite soit contre tout dans le cas inverse. En fait, il n'y avait toujours que des imbéciles qui gouvernaient, les intelligents étaient dans l'opposition. Les imbéciles attendaient la législature suivante pour devenir intelligents et vice-versa. Il ne serait venu à l'idée de personne qu'il pouvait-y avoir de vrais intelligents et de vrais imbéciles dans les deux camps, c'était un non sens, contraire à la raison. Conforté encore par l'incrustation dans nos cerveaux de «la pensée unique» et l'utilisation irraisonnée de «la langue de bois», il était impossible que ça change. Pourtant, notre ex-ministre qui «s'était mis en

marche» proclamait à qui voulait l'entendre qu'il n'était «ni de gauche» «ni de droite» En conséquence, il n'avait c'était une évidence aucune chance d'atteindre son objectif suprême, c'était de l'utopie pure et simple. Pourtant !

Il est une citation dont la paternité est assez controversée, mais dont le sens est d'une réalité saisissante : «tout le monde savait que c'était impossible à faire, il est venu un imbécile qui ne le savait pas, et il l'a fait». Que pourrait-on dire de plus juste pour coller plus à la réalité de cette élection présidentielle ? Pas grand chose, en une courte phrase, tout est dit. Alors bien sûr, il n'est pas question de manquer de respect à notre nouveau président, mais tout le monde a bien compris que «l'imbécile» de la citation c'est lui, mais ce n'est que pour l'image. Rassurez-vous chers extra-terrestres, les Français ne sont pas goujats à ce point !

Il faut vous dire que notre homme fut bien aidé par les circonstances, les deux partis principaux de gauche et de droite se faisant «hara-kiri» en organisant des élections primaires dévastatrices. Tout ça pour faire moderne et démocrate. Il s'ensuivit un jeu de massacre dans chaque parti né des rancœurs et des désillusions sans vous parler «des affaires». Mais là, chers extra-terrestres, on ne vous en dira pas plus, vous ne pourriez pas comprendre. Les affaires





sont exclusivement une affaire de terriens, et ils en raffolent ! Pourtant, on peut vous dire que les deux élus issus des primaires n'étaient pas peu fiers de leur élection. Du matin au soir, sur tous les médias ils nous abreuyaient de «cocoricos» retentissants. L'un se targuant de sa légitimité de candidat fort du vote de quatre millions d'électeurs. L'autre faisant de même avec ses deux millions de suffrages. Les «pauvres», ils avaient seulement oublié que «l'habit ne fait pas le moine» et que le corps électoral français est composé de presque cinquante millions d'électeurs inscrits. Alors, avec leur «légitimité» respective de deux et quatre millions, ils étaient loin du compte. Disons une grosse goutte d'eau dans l'océan. C'était peut-être un début, mais les règlements de compte ont fait le reste, et «notre imbécile qui ne le savait pas» a été élu. Voilà comment un illustre inconnu est devenu président de la république.

Ça ressemble presque à une fable de monsieur de la Fontaine, et pour ne vexer personne, car il faut savoir chers extra-terrestres que les terriens en général et les Français en particulier sont des gens très susceptibles. Donc nous disions que pour ne vexer personne, on vous laissera le choix d'écrire la moralité de cette fable. Nous, on se régalerait de le faire, mais comme on vous l'a dit, le français est susceptible et on laisse à nos historiens le soin de rédiger cette moralité !!!

En attendant, l'aventure n'est pas terminée, il faudra passer aussi par les élections législatives. Les partis vont rebattre les cartes et user de toute leur influence pour donner (ou pas) au nouveau président une majorité pour pouvoir gouverner. Malheureusement chers extra-terrestres, nous ne pouvons pas vous donner les résultats. Nous vous avons bien dit que nous possédions sur terre des médias supersoniques, mais le TUN n'en fait pas partie, il traîne un lourd handicap par le fait que sa parution n'est que trimestrielle et que sa fabrication est encore très artisanale et demande d'importants délais. Mais on vous promet de vous tenir au courant pour que vous puissiez affiner la moralité de cette fable. En tous les cas, on est certains que vous allez bien vous «marrer» sur vos planètes lointaines. Et puis pour tout vous dire, on ne sait pas bien comment cette histoire va se terminer, nous ferons un bilan et une évaluation plus tard et nous vous les communiquerons. Pour l'instant, les français semblent tout émoustillés par cette nouvelle aventure. Ils ont un président jeune, beau et beau parleur, bien «propre sur lui», un vrai profil de «gendre idéal» ! Vous savez, ils s'enflamment vite les français, mais restons prudents, la loi du hasard mélangée à celle des probabilités peut s'avérer catastrophique. Imaginons que sans le vouloir, et dans son désir de bien faire et de mélanger les tendances, notre président ne s'entoure que d'imbéciles,



et vlan ! C'est le crash assuré. Mais il peut aussi dans le hasard de ses choix ne s'entourer que d'intelligents, et là les Français y croient dur comme fer, ça sera le nirvana. Et puis bien entendu, entre ces deux extrêmes, tout est possible. On verra bien !

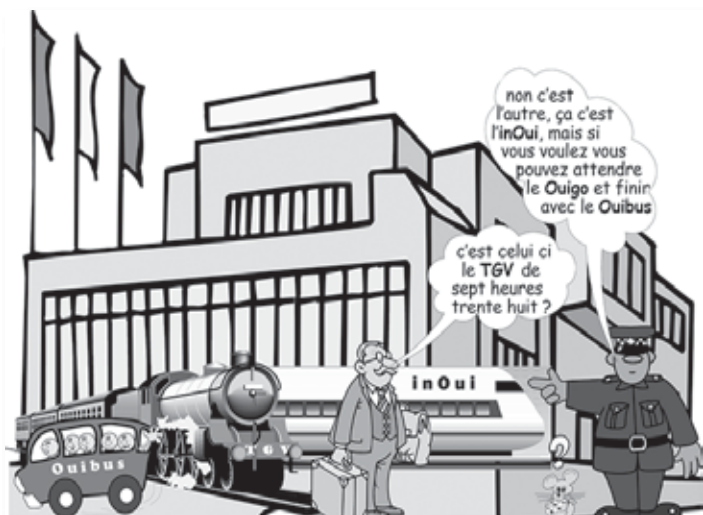
En attendant, chers extra-terrestres, faites bien attention à ce genre de «chevalier blanc» sorti de nulle part, les partis traditionnels français explosent, un vrai big-bang politique. Tirez-en les conclusions et rectifiez le tir avant que ça arrive chez vous, vous ne direz pas qu'on ne vous avait pas prévenus.

Certains cependant semblent avoir trouvé la parade. Les spécialistes du marketing agitent leurs neurones dans tous les sens, il faut changer le nom des partis pour leur refaire une virginité. Voilà ce qu'ils nous préconisent, ça va marcher, c'est imparable disent-ils. Il fallait quand même y penser. C'est beau d'être intelligent ! Il faut vous dire aussi chers extra-terrestres que c'est la grande mode chez nous, de nombreuses sociétés publiques et privées changent de nom. Que diable ! Soyons modernes. Vous voulez un exemple ? On s'endort le soir en pensant que le lendemain on va prendre le TGV pour aller rendre visite à sa belle-mère, et bien «raté», quand on arrive à la gare on nous dit qu'il faut monter dans «le ouigo» ou encore pire,

dans «l'inoui», et le contrôleur nous dit qu'en arrivant, il faudra prendre «le ouibus» pour rejoindre le village où habite votre belle-mère. Et oui, ça ne s'invente pas. Il paraît même qu'on va appeler nos futurs députés «députois» au regard de l'odeur nauséabonde qu'ils dégagent lorsqu'ils sont en campagne électorale. Pour les sénateurs, ça sera «sénilateurs» au regard de la moyenne d'âge de leur assemblée.

Quant à nous, on attend que le chômage baisse très vite et même, n'ayons pas peur des mots, disparaisse. Le grand gourou du syndicat des patrons nous dit qu'avec la possibilité de licencier plus facilement que va lui donner notre nouveau président, il pourra embaucher plus et plus vite. On est un peu dubitatifs mais après tout, on ne demande qu'à le croire ! Et puis, on attend aussi que les salaires et les retraites augmentent. Notre président nous promet en plus de «moraliser» la politique ! Veut-il dire par là qu'elle ne l'était pas ? Si c'était le cas, personne ne s'en était aperçu ! Voilà chers extra-terrestres, faites de ces infos ce que vous voulez en faire. On en profite pour vous passer le bonjour de tous les gens de Nivolas-Vermeille. Nous sommes optimistes, mais si ça ne s'arrange pas sur terre, peut-être qu'on ira vous rejoindre en «ouifusée». C'est toujours tellement mieux chez les autres !

Guy HYVER



## Réception du véhicule publicitaire

Pour la seconde fois, la commune a signé une convention avec la société Infocom pour la mise à disposition des services techniques d'un véhicule financé par les annonceurs. Il s'agit d'un kangoo allongé qui sillonne désormais les rues de la commune et des communes voisines. Une opération mutuellement avantageuse pour les annonceurs, dont la publicité est visible sur le véhicule et pour la commune qui bénéficie d'un véhicule supplémentaire. Le maire ne manquait pas de remercier chaleureusement les annonceurs qui sont toutes des entreprises de la commune ou des communes voisines avant de les inviter à partager le verre de l'amitié.



## Etat Civil 2017

Naissances

- TELMONT Léa, Kim, 9 février 2017
- MALDJIAN Méline, Léanne, 24 février 2017
- VERMUSE Sébastien, Henri, Olivier, 5 mars 2017
- BELCASTRO Djenna, 10 mars 2017
- POULET Lisa, Ambre, 11 mars 2017
- PASCOËT Matthew, Trévis, Aurélien, 27 mars 2017
- BOTELLA Katniss, 21 avril 2017
- FUENTES Elliott, Manuel, Thierry, 21 avril 2017
- CHAUDOUARD Amaury, Marc, 14 avril 2017
- SASSO Nathan, 4 avril 2017
- BAJARDO Lilly-Rose, 6 avril 2017
- GUERET Elio, Serge, 28 avril 2017
- MAKHLOUF Tilyana, Caroline, 6 mai 2017

Mariages

- André MIGOUT et Véronique MARTIN le 8 avril 2017
- Mikail ALPKAYA et Phylcia MEBAREK FALOUTI le 13 mai 2017
- Sylvain MOZZANEGA et Aurélie FRIES le 20 mai 2017
- Vincent JOLLY et Carole HUGONNARD le 3 juin

Décès

- Jean Charles MASSARD le 22 mars 2017
- Armand CHEMIN le 23 mars 2017
- Dominique GONZALEZ le 27 mars 2017
- Antonin GOYET le 7 mai 2017

## Tonin Goyet



Tonin vient de nous quitter, discrètement, comme il a toujours vécu, sans faire de bruit. Avec le lieutenant Tonin Goyet disparaît un homme de bien, qui a marqué la vie de la commune pendant de nombreuses années.

En 1959, Gaby Pellet qui venait d'être élu, vient le chercher pour prendre en main le Corps des sapeurs pompiers de la commune à un moment où il fallait donner une nouvelle vie au centre de première intervention.

Quand Tonin arrive, peu de matériel, une moto pompe tirée par une jeep, un petit local aménagé sous la scène de la salle des fêtes. Et c'est la conjonction de ces deux volontés, celle d'un élu, Gaby Pellet, pour apporter les moyens financiers de la commune, car à l'époque, les pompiers étaient portés par les communes et celle d'un homme dévoué, compétent, Tonin Goyet, qui prit en main l'organisation du Centre et a permis l'essor des pompiers. Il a su constituer une équipe et proposer à la commune les achats des matériels nécessaires ainsi que l'agrandissement des locaux.

Le corps des sapeurs pompiers vivait alors en symbiose avec la commune. Il était de toutes les grandes fêtes populaires, comme les fêtes d'été où il assurait le service d'ordre et de sécurité. Les responsables des associations de l'époque se souviennent d'un homme sur qui on pouvait compter, qui était là, discret, avec son sourire au coin de l'oeil, qui faisait en sorte que tout se passe bien et qui mettait la main à la pâte.

Au sein du corps des sapeurs pompiers, pas d'autoritarisme, pas de coup de gueule intempestif, mais une attention continue aux problèmes de chacun, un sens de l'écoute et une sensibilité hors du commun.

Avant d'autres responsables de centres de la région, il a eu à cœur d'envoyer les hommes en formation ce qui était pour lui, la garantie de la qualité des interventions. C'est sans doute cette clairvoyance qui a permis de bâtir le Centre de première intervention sur des bases solides. On peut mesurer ce que le Centre doit au Lieutenant Tonin Goyet, car c'est un peu grâce à lui que les pompiers sont toujours là, alors que nous avons vu disparaître un certain nombre de petits centres.

A l'heure de la retraite, il ne s'est jamais désintéressé de la vie du Centre, en participant à toutes les manifestations, aux cérémonies commémoratives, avec un petit mot sympa pour tout le monde. Et même ces derniers temps, où nous le sentions fatigué, surtout après le décès de Jeannine, son épouse, cela lui coûtait, mais il était là, répondant avec humour quand nous l'interrogeons sur sa santé, par un «couci-couça» qui voulait dire beaucoup.

Je voudrais, en mon nom, au nom de tout le Conseil Municipal et je le crois, au nom de toute la population, lui dire simplement merci Tonin, merci pour tout.

Michel Rival

# Réception en l'honneur des mamans et des nouveaux habitants



Charles Lucand, était venu présenter son instrument ancien aux yeux émerveillés des enfants qui posèrent de nombreuses questions sur cet orgue de barbarie qui fonctionne sans électricité, et qui lit la musique sur des cartons perforés.

Pendant sa prestation, les invités pouvaient suivre à l'écran un montage présentant les

bâtiments de la commune avec une histoire sommaire de chacun d'eux.

Un moment de rencontre et de connaissance apprécié de tous, avant de passer au vin d'honneur servi par le Maire, les Conseillers Municipaux et les membres de la commission des fêtes. Chaque maman repartait avec une rose offerte par les élus.

Beaucoup de monde cette année encore pour la réception de la fête des mères. Pour répondre au besoin de rencontrer ses voisins qu'on n'a peut-être pas eu l'occasion de voir, la commission des fêtes avait décidé d'inviter également les nouveaux habitants.



## La mémoire du cessez-le-feu toujours présente



Si les anciens combattants d'Algérie ont en moyenne 80 ans, tous les membres de l'Amicale répondent toujours présents pour manifester leur attachement à cette date qui a mis fin au rappel des soldats du contingent. Après les dépôts de gerbes par le Maire, par Armand Bonnet-Casson pour la FNACA et par le Sergent Jordan Janin pour les pompiers, Jean Badin donnait lecture du message de la Fédération exhortant à la paix et Michel Rival donnait lecture

du message du Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire. Il insistait sur cet appel à « nous appuyer, avec lucidité, sur l'histoire commune entre la France et l'Algérie (qui) est la seule voie pour tisser des liens d'amitié et de fraternité, pour que nos deux peuples regardent ensemble vers l'avenir. » Il ordonnait la minute de silence à la mémoire des 30 000 français et des 500 000 algériens morts dans cette guerre.

## La Centrale Villageoise sur le terrain

«Lors de son dernier Conseil Municipal, la commune a décidé d'adhérer au groupement qui s'est constitué pour développer le photovoltaïque en souscrivant une action à Nid énergie et de proposer une toiture bien exposée pour y installer des panneaux» précise Michel Rival le Maire. Aussi, accompagné de Christian Beton, Conseiller Municipal il accueillait récemment Christel Claude Présidente de l'Association et des membres du conseil d'administration pour examiner l'adaptation de certaines toitures, notamment celle du préau de l'école primaire. Le groupe continuait sa visite pour voir également deux autres toitures qui pourraient convenir dans le centre du Village. Rappelons que tout citoyen peut participer à ce projet, soit en souscrivant une action, soit en proposant une toiture à l'association qui prendra en charge l'installation de panneaux photovoltaïques. Renseignements à [nidenergies@centralesvillageoises.fr](mailto:nidenergies@centralesvillageoises.fr) ou 06 31 37 53 99



## Retrouvailles dans la joie

Le repas annuel organisé par le CCAS de la commune et la municipalité a connu un franc succès, à tel point qu'il a fallu chercher une autre disposition des tables, afin de favoriser les discussions et permettre à chacun de pouvoir circuler librement. Car ces moments de retrouvailles sont réellement appréciés pour les rencontres qu'ils permettent. Bavarder, tout à la joie de se retrouver pour certains qui ne s'étaient pas vus depuis l'an dernier.

Après un bon repas préparé par le traiteur local, les talents ne se firent pas prier pour s'exprimer à travers des chants ou des histoires. Aznavour, Beaudelaire, Mouloudji, côtoyaient des histoires bien enlevées.

Et tout l'après-midi, les membres du CCAS s'activèrent afin que chacun ne manque de rien, Janine Gallin-Martel organisant le service avec précision, afin que tous soient servis rapidement et avec gentillesse.



## Gâteau au yaourt

*Ingrédients :* Se servir du pot de yaourt comme mesure.

1 pot de yaourt nature, 1 pot d'huile, 3 pots de sucre, 4 pots de farine, 1 paquet de levure chimique  
3 œufs, 1 parfum au choix (eau de fleur d'oranger, zestes d'orange ou de citron râpés, rhum ou cointreau...), 2 cuillerées à café de sucre vanillé, 20g de beurre pour le moule.

Mélanger tous les ingrédients dans un saladier ou un appareil mélangeur jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Beurrer un moule à gâteau. Y verser la préparation.

Faire cuire 45 minutes à feu moyen (200°)



## La période de la faim

La faim dans le monde étant toujours d'actualité  
Il importe de nous souvenir de cette période de privations  
Durant l'occupation où tout produit était contingenté  
Que n'ont pu connaître les jeunes générations

Pour tout ce qui était du domaine de l'alimentation  
Dans les villages les gens arrivaient à se débrouiller  
Mais à l'intérieur des villes la grande restriction  
La situation de détresse ne faisait qu'empirer

Les cartes de pain avec leurs petits coupons détachables  
Étaient les plus emblématiques pour le ravitaillement  
Même en quantité réduite avec des qualités déplorables  
Elles représentaient l'image du principal aliment

Cette période de pénurie sur tous les produits  
A permis l'activité de toutes sortes de trafiquants  
Avec le marché noir, le troc ou autres interdits  
quelquefois même des trafics assez surprenants.

Henri Robert

Randonnée semi-nocturne  
de l'ALEP Plein air  
**Samedi 30 septembre**

**Récital** de Michel LeRoyer  
et Brigitte Gonin Chanut  
**Dimanche 17 septembre**

Journées du  
patrimoine  
**Samedi 16 & dimanche 17  
septembre à l'église de Vermelle**

## Belle participation à la journée de l'environnement.nette



Le slogan choisi cette année par le SMND (Syndicat Mixte Nord-Dauphiné) était «changer nos habitudes, c'est bien plus facile que de changer de planète». Tout un programme, bien compris par tous ceux qui ont répondu à l'invitation de Paul Bonnaire et de la commission environnement de la commune pour participer au nettoyage de printemps. Après constitution des équipes, chacun s'élançait sur les chemins de la commune afin de ramasser tout ce qui ne doit pas s'y trouver. Comme les années précédentes, on ne trouve plus de monstres énormes abandonnés au coin d'un bois, mais une multitude de petits déchets, cannettes de bières, packs de goûters,

paquets de cigarettes jetés par la vitre des voitures, alors que c'est tellement simple de les garder et de les mettre à la poubelle en arrivant ! A noter cette année la belle participation de l'équipe des U15 du Club Sportif Nivolaïen, qui sont venus en force, sensibilisés par les démarches entreprises par les responsables dans le cadre du projet sportif du club. Cette démarche de labellisation comporte un volet citoyen et de préservation de l'environnement. Paul Bonnaire et le Maire, Michel Rival, ne manquaient pas de les féliciter, ainsi que les responsables du club pour la réalisation de cette belle initiative.



*Vernissage de l'exposition  
Jean-Paul Gautier  
Exposition du 9 au 24 septembre*

**Samedi 9 septembre 17h à l'église de Vermelle**

## Don du sang en progrès

Si la collecte d'avril n'est pas la plus forte de l'année, cette année elle a été malgré tout en légère progression sur celle de la même période de l'an dernier. Avec 56 personnes qui se sont présentées, dont 2 nouveaux donneurs, les résultats ont été jugés encourageants, ce qui conduit Alain Guerrier le président de l'Amicale à exprimer sa satisfaction et à inviter tous ceux qui pourraient les rejoindre à le faire dès la prochaine collecte.



## Florence Levrat, une vaillante centenaire



Même si sa modestie en a pris un coup, les cent ans de Florence Levrat ont connu un véritable succès. C'est en effet à l'issue du repas convivial qui a clôturé l'assemblée générale départementale des anciens prisonniers de guerre que Florence a été au centre de la fête.

André, son fils aîné, secrétaire de l'Association retraçait tout ce qu'elle avait apporté à tous ses enfants, aussi bien, pendant la captivité de son mari que tout au long de sa vie.

Michel Rival, le Maire parlait également de cette vie exemplaire et de cette vitalité de Florence qui s'intéresse encore à tout, qui porte un regard lucide et plein de bon sens sur la vie et qui garde une vie sociale

riche, même si elle a désormais quelques difficultés à se déplacer.

Martine Lagarde avait brodé un poème sur cette vie hors du commun et Xavier Francisco, son médecin disait qu'il enviait sa vitalité et se souhaitait des patients à son image.

Paulette Chovelon lui remettait alors la médaille d'honneur des Anciens Prisonniers de Guerre, gravée à son nom et Gilles Gentaz, adjoint, lui offrait la coupe florale de la Municipalité.

La récipiendaire, avant de souffler les bougies, intervenait de sa voix bien timbrée pour adresser ses plus vifs remerciements à tous ceux qui l'avaient autant comblée.

# Médaille du 55<sup>ème</sup> anniversaire remise au Maire à l'issue de la cérémonie du 8 mai

C'était décidément une cérémonie pas tout à fait comme les autres, car après la lecture du message de l'UFAC, par Jean Badin et celui du secrétaire d'État aux Anciens combattants et victimes de guerre, le Maire Michel Rival, demandait d'observer une minute de silence pour tous ceux qui ont su se rassembler pour vaincre l'idéologie fasciste et raciste et rétablir les symboles de liberté, d'égalité et de fraternité. Il souhaitait également associer à la minute de silence, Antonin Goyet, qui vient de décéder et qui a été pendant 27 ans chef de corps des sapeurs pompiers de Nivolas-Vermelle.

A l'issue de la cérémonie, Jean Badin remettait la médaille du 55<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, à



Michel Rival, le Maire, en remerciement de son soutien à la FNACA. Celui-ci associait l'ensemble du Conseil Municipal et son prédécesseur aux remerciements pour cette médaille, en déclarant que si la guerre d'Algérie avait débuté en 1954, c'est dès le 8 mai 45, par les massacres de Sétif, que l'ir-

réparable avait été initié. Il souhaitait vivement que ce 55<sup>ème</sup> anniversaire, soit celui du dépassement de ces antagonismes entre nos deux peuples, par rapport à cette guerre que les appelés n'avaient pas voulue et qui a marqué plusieurs générations en France et en Algérie.

## 80 printemps en famille de Georges Semanas

Georges Semanas était décidément bien entouré, ce samedi matin ensoleillé pour fêter enfin ses 80 ans. Il retrouvait sa femme, ses enfants, Tessa et Louna, ses petites filles qu'il adore, ainsi que sa très nombreuse famille et ses amis proches.

Il faut dire, qu'il attendait ce jour avec impatience, car ses multiples détours dans les hôpitaux berjalliens et lyonnais l'ont obligé à différer ce moment, à tel point qu'il commençait à perdre espoir. Mais fort heureusement, la santé est de retour et bon pied, bon œil, il marche gaillardement vers ses 81 ans qui du coup vont arriver plus rapidement que prévu. Quel bonheur également que d'être là au moment des morilles !



## La micro-Crèche « PART'AGE »

Matthieu et Céline, comme de nombreux parents ont dû faire face à de nombreuses difficultés pour trouver un mode de garde idéal pour leur enfant. Céline ayant un CAP petite enfance, ils ont décidé de créer la micro-crèche «PART'AGE» à Nivolas-Vermelle. Avec leur équipe composée de professionnels de la petite enfance, leur but est de proposer un mode de garde alliant les avantages d'une garde familiale et ceux de la garde en collectivité. Dans un cadre bienveillant et rassurant pour les parents, ils souhaitent favoriser l'épanouissement des enfants. Leurs objectifs sont de favoriser la socialisation, l'éveil, le développement psychomoteur et

l'autonomie de chaque enfant. La micro-crèche «PART'AGE», est pensée comme un véritable cocon où les besoins individuels de chacun sont pris en compte tout en bénéficiant de la richesse apportée par la vie en collectivité. Les repas, élaborés par des nutritionnistes et préparés en cuisine centrale sont livrés quotidiennement.

L'équipe est composée de Matthieu, gérant de la micro-crèche, Fabien, éducateur de jeunes enfants, Audrey, auxiliaire puéricultrice, Sarah et Céline, assistantes d'accueil petite enfance.

La micro-crèche «PART'AGE» se situe dans une maison réaménagée, chaleureuse et familiale



au 104 Allée de Montcizet à Nivolas-Vermelle.

La micro-crèche accueille les enfants de 2 mois ½ à 4 ans de manière régulière ou occasionnelle de lundi au vendredi de 7h30 à 19h00. La capacité d'accueil est limitée à 10 enfants. Elle ouvre à partir du 24 juillet et tout le mois d'août.

Pour préinscrire un enfant contactez le 07.68.00.17.71 ou [microcreche.partage@gmail.com](mailto:microcreche.partage@gmail.com)

**Ciné été**  
"Ma vie de Courgette"

**Mardi 18 juillet**  
cour de l'école  
de Boussieu

**Gala  
de fin  
d'année  
du judo club**

**Vendredi 30 juin**  
au gymnase

# Histoire et émotion à l'inauguration de la Salle Georges Savary

En novembre, le conseil municipal avait décidé de donner le nom de Georges Savary à la Salle dénommée jusqu'ici salle du club des retraités. Les anciens qui ont œuvré à l'époque de Georges Savary, soit dans les associations soit dans le conseil municipal se sont retrouvés nombreux autour de sa famille pour lui rendre hommage.

Gaziella Bertola-Boudinaud, adjointe retraçait d'abord l'histoire de la salle. Créée en 1851 sur l'initiative privée de Marie Garnier, pour l'éducation des

jeunes filles à une époque où l'école n'était pas encore obligatoire, tenue au départ par des religieuses, la salle est devenue ensuite école maternelle, puis club des retraités avant d'accueillir maintenant nombre d'activités culturelles ou associatives tout au long de la semaine.

Michel Rival parlait ensuite avec émotion, de l'homme qu'il a bien connu et qui a marqué la vie de la commune par un sens commun et un dévouement exemplaire. Alors qu'adolescent il s'engage dans la résistance et



au Parti Communiste, il est élu dès 1959 dans l'équipe de Gaby Pellet et il va mener de pair ses responsabilités d'élus et de militant social et associatif. La commune lui doit la création de la section Plein-Air de l'Alep, connue pour ses sorties de randonnées, ainsi que la création de la section culturelle et de la mise en place de l'exposition de peinture qui fêtera l'an prochain son quarantième anniversaire. C'est aussi le démarrage du Centre

Aéré porté au départ par le sou des écoles et qui continue encore aujourd'hui.

Il revenait alors à Nicolas, son petit fils, accompagné d'Arthur, son arrière petit fils et de Gaziella Bertola-Boudinaud qui a repris et qui porte haut le flambeau de Georges Savary, tant au plan communal qu'associatif de dévoiler la plaque en présence d'une bonne partie des présidents d'associations de la commune.

## La foule a répondu à l'invitation de FG Myeloma



FG Myeloma est une association qui s'est constituée, après le décès de Guy Faure, afin de collecter des fonds pour la recherche contre le myélome multiple.

Le myélome est un cancer de la moëlle osseuse entraînant une destruction progressive des os. Cette maladie touche environ 3500 personnes chaque année en France.

Il est clair que la foule avait bien compris l'enjeu de la manifestation et avait répondu présent à l'invitation de la famille et des amis de Guy Faure. Les membres des associations sportives étaient sans conteste les plus nombreux, car Guy était un passionné de foot et

s'est investi de nombreuses années dans le Club Sportif Nivolaésien.

Au compteur, 96 doublettes se sont disputées un concours de pétanque acharné qui s'est prolongé jusque tard dans la nuit profitant d'une soirée exceptionnellement douce.



## Qui est le fauteuil Club ?



Nous sommes une nouvelle association, accueillie depuis début Mai 2017, sur la commune de Nivolas Vermelle dans la salle Georges SAVARY (à coté de la Poste).

Notre activité de loisir est la tapisserie d'ameublement : chacun vient avec son propre siège, afin de lui donner une seconde vie.

Un artisan tapissier nous encadre pour que nous puissions mener à bien la réfection de notre fauteuil.

Quoi de plus valorisant que de restaurer un objet hérité d'une grand-mère ou chiné sur une brocante et de l'installer dans son salon. Et oui « c'est moi qui l'ai fait !!! »

Les cours ont lieu les mardis, soit de 9h à 13h ou de 13h30 à 17h30, de Septembre à Juin.

Des groupes de 7 personnes, fournitures sur place, outillage...

N'hésitez pas à nous contacter, pour plus de renseignements au 06.31.31.82.24 ou [fauteuilclub@orange.fr](mailto:fauteuilclub@orange.fr) ou vous pouvez aussi passer nous voir à la salle le mardi.

Nous serons présents au forum des Associations de la rentrée de Septembre.

Nous tenons aussi, à remercier la commune de Nivolas Vermelle, pour avoir mis

Une salle à notre disposition.

*La présidente, Véronique RIGAUD*

## Vente à la caserne de diots et tartiflettes



Le dimanche 23 avril, profitant du premier tour des élections présidentielles, l'Amicale des Pompiers de Nivolas-Vermelle a créé l'événement. Comme à son habitude, l'équipe dynamique de la caserne a proposé aux habitants une manifestation animée et conviviale. Cette fois-ci, ils ont proposé une vente de tartiflette à emporter et une

dégustation de diots à sauce «maison». On peut dire que le succès a été au rendez-vous, puisqu'il a fallu se réapprovisionner au milieu de matinée. Une belle matinée ensoleillée a mis fortement à contribution les cuisiniers d'un jour avec la vente de près de 800 diots. On peut aussi souligner une organisation parfaite qui a permis de distribuer les 300 tartiflettes commandées. De nombreuses personnes de toute la commune et alentours sont aussi venues passer un moment agréable autour du verre de l'amitié.



## Marie-Alice et les jardiniers

Les jardiniers des Ravineaux ont petit à petit constitué une famille très soudée autour de son Président, Jacques Gaillard. Celui-ci sait donner à chacun sa place, et Marie-Alice Asselie en tient une grande dans ce groupe de bons copains, à la fois, par ses qualités de cœur, par son humour capable de désarmer les plus bougons, et par son amour du jardin. Récemment, ils se retrouvaient tous, avec la famille



de Marie-Alice, pour lui souhaiter un joyeux anniversaire. 60 printemps et un dynamisme à toute épreuve, cela ne se rencontre pas tous les jours. Aussi, celle-ci, n'a pas failli à sa réputation, en montrant qu'elle savait aussi manipuler les casseroles pour quelques spécialités des îles.

## Les commerçants du centre ont animé la place

Une idée partie de quelques commerçants du Centre afin de donner un peu plus de visibilité à leur commerce qui a connu un beau succès de participation. D'abord au niveau des exposants, car finalement on avait affaire à un panel assez varié. Des producteurs de vin, de la charcuterie de campagne, des pâtes fraîches, du miel et des produits de la ruche, des



gâteaux et bien entendu de nombreux artisans qui présentaient leurs créations. Le Sou des Ecoles était présent pour permettre à chacun de se désaltérer. Les acheteurs et les curieux n'ont pas boudé l'initiative. Pour une première l'animation a été réussie. Une expérience intéressante qui demande à être analysée afin d'améliorer encore l'information et l'organisation.

## Aquilus Piscines Aqua TP réalisation



L'entreprise qui vient de s'installer à Nivolas-Vermelle est particulièrement originale, parce qu'elle a su associer les compétences commerciales et les compétences techniques.

Sylvia Petit, sa gérante met en avant tout ce que savent faire tous les piscinistes. En étant dépositaire de la marque Aquilus, elle a à son catalogue tous modèles de piscines, en dur, en rénovation en entretien et également tous les accessoires et équipements nécessaires : les équipements, la chimie, les abris, les spas etc...

Mais, ce qui fait son originalité, c'est que venant d'une grande entreprise de Travaux Publics, où elle a été conducteur de travaux pendant 14 ans, elle a gardé la capacité technique et les équipements afin de réaliser en interne, tous les travaux de VRD de la piscine.

Ce volet travaux publics est également proposé à tous les particuliers qui ont des travaux de VRD, réfection de cours, pose de canalisations, branchements d'égoûts ou d'eau, pose de bordures etc...

Autrement dit, vous bénéficiez d'un choix étendu de piscines, mais également des conseils d'une technicienne professionnelle des travaux publics ce qui est un gage de travaux de qualité, tout en restant dans des prix raisonnables.

### Aquilus

Impasse de la Plaine  
Bâtiment du «Loto»  
38300 Nivolas-Vermelle  
aquilus.bourgoin@gmail.com  
www.aquilus-piscines.com



# Les sapeurs pompiers de Nivolas-Vermelle

## 2- 1900-1930

Au début du XXème siècle les techniques de lutte contre l'incendie sont à leurs débuts ; les moyens matériels limités et peu adaptés.

Dans la plupart des communes le réseau d'eau est inexistant ou très insuffisant. Dans ces conditions l'intervention se borne souvent à éviter que le feu ne se propage aux habitations voisines ou à tout un quartier.

Les pompiers sont principalement recrutés dans les métiers du bâtiment (charpentiers, maçons, menuisiers...) leurs connaissances en techniques de construction étant utilisées pour abattre des murs, Couper des poutres ou

des parties de toitures et ainsi stopper la progression de l'incendie ; c'est ce que l'on appelle «faire la part du feu».

La pompe est amenée à bras d'hommes sur les lieux du sinistre il faut immédiatement trouver un point d'eau (rivière ,puits, mare...) aussi proche que possible de l'incendie et ensuite mettre en place un chaine humaine qui va alimenter au moyen de seaux en toile le réservoir de la pompe qui est actionnée par 4 ou 6 pompiers.

Ce type de pompe aspirante/ refulante permet de mettre en action une lance à incendie dont l'efficacité est inversement proportionnelle à la fatigue des



Manœuvre sur la Place de Nivolas Années 30  
(photo prise par Adolphe Robert)

(à gauche) Joseph Bron-Jean Marie Beurré  
(à droite) François Guillaud-Aimé Hostache - Joseph Cleyet - Henri Durand

intervenants. Dans de nombreuses communes la pompe à bras restera jusqu'à la fin de la 2ème

guerre mondiale (bien qu'obsolete depuis les années 30) le seul moyen d'extinction.

## LES EFFECTIFS 1912-1924

Suite à la mise en application du nouveau décret d'organisation, les effectifs restent stables et oscillent entre 20 et 25 Sapeurs-pompiers.



Année 1912

Officier Responsable de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

Nom	Prénoms	Age	Date d'engagement	Statut
Beurré	Jean Marie	1878	1900	Actif
Hostache	François	1880	1900	Actif
Cleyet	Joseph	1882	1900	Actif
Durand	Henri	1884	1900	Actif
Guillaud-Aimé	François	1886	1900	Actif
Robert	Adolphe	1888	1900	Actif
...	...	...	...	...

• **1911** : Le corps de Nivolas adhère à l'union départementale des Pompiers de l'Isère créée en Février 1910

Le 3, 4 et 5 Juin une équipe des pompiers de Nivolas participe à Vienne au concours national et régional des sapeurs-pompiers.



concours pompiers

• **1914** : lors de la déclaration de guerre les tenues seront comme partout en France réquisitionnées pour pallier au manque d'uniformes de l'armée, ces tenues seront remplacées en 1934 après de nombreuses relances auprès des administrations.



effectif 1924

### Les Elus et les bibliothécaires du Val d'Agny à la bibliothèque de Nivolas...



Mardi, Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe à Nivolas-Vermelle, accueillait à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle

les élus en charge de l'action culturelle dans les communes du Val d'Agny, Céline Keller, directrice des médiathèques de

la CAPI, la bibliothécaire de la médiathèque de Meyrié et les bénévoles des bibliothèques municipales du Val d'Agny. Didier Bouillot, maire de Sucieu et conseiller délégué au PLEA à la CAPI, proposait de travailler sur la mutualisation de projets autour du livre et l'élaboration d'une plaquette pour leur donner de la lisibilité. Céline Keller rappelait qu'après la mise en place de la convention de réciprocité entre les bibliothèques municipales et

les médiathèques CAPI qui permet avec une seule cotisation d'accéder à l'ensemble des bibliothèques et médiathèques du territoire, le service des médiathèques CAPI propose une tournée de conteurs dans l'ensemble des bibliothèques de la CAPI. L'objectif de ces actions est de renforcer la mutualisation de l'action autour de la lecture publique entre les médiathèques CAPI et les bibliothèques municipales.

### Magyd Cherfi, une rencontre à fleur de cœur

Avant le concert du soir aux Abattoirs, c'est à la bibliothèque de Nivolas que Magyd Cherfi présentait son dernier livre « Ma part de Gaulois ».

Un titre volontairement provocateur pour évoquer tout ce qu'un fils d'un quartier populaire de Toulouse a utilisé de la culture de ce pays pour se construire et aussi tout ce que ces jeunes des quartiers populaires, souvent décriés et marginalisés peuvent apporter à notre pays.

Certes, pour cela, il faut se dégager de la mythologie d'une histoire de France

réduite à l'imagerie populiste et c'est la réflexion à laquelle nous invite un auteur au grand cœur.

Un entretien bien mené par Stéphanie Gallay, la bibliothécaire, qui a su amener l'auteur à développer les thèmes sous jacent dans son livre : le rôle de sa mère dans le développement de son amour des livres, la place des femmes sous le poids de la tradition, les pères, porteurs de ces traditions, la pression des jeunes de la cité qui n'acceptent pas qu'un des leurs échappe à leurs codes, le regard des



français de souche, autant de thèmes dans lesquels Magyd Cherfi a su parler de son enfance, de sa vie, avec beaucoup de sincérité. Une séance de signature a permis à chacun d'aller un peu plus loin dans cette rencontre avec l'auteur.

### Un atelier d'écriture toujours aussi créatif



L'atelier d'écriture de la bibliothèque a été mis en place lors de l'inauguration de la bibliothèque. C'est-à-dire que cet atelier perdure depuis de nombreuses années. Les écrivains se réunissent régulièrement tout au long de la saison et animent à tour de rôle ce

temps d'écriture. Ici, on n'écrit pas avec des idées mais avec des mots. Comme chaque année le 16 juin, les participants invitent un large public à écouter la mise en voix de leurs textes dans un grand moment convivial autour d'une belle collation.

### Pascal Dendleux habille les cimaises de la bibliothèque



*Vernissage de l'exposition  
«Once upon time at a théâtre»  
de Kenji Kamiya*

**Samedi 7 octobre à 18h30 à l'église de Vermelle**

## PNI 2016-2017

Mardi 23 mai, les élèves de l'école maternelle ainsi que la classe de CE2/CMI de l'école primaire de Nivolas Vermelle ont voté pour leur livre préféré. Une sélection de 4 livres selon leur niveau leur avait été proposée.

### **Pour les maternelles :**

Beau et bon, de Julien Baer  
La flaque, de May Angéli  
Je suis un lion, d'Antonin Louchard  
Libérez-nous, de Patrick George

### **Pour les CE2/CMI :**

Le pirate et l'acrobate, d'Alex Cousseau  
Blob l'animal le plus laid du monde, de Joy Sorman  
Fourmidable, de Jo Hoestland  
Yasuke, de Frederic Marais

« Je suis un lion » est le grand vainqueur en maternelle. Les enfants ont été séduits par cet album humoristique qui met en scène un petit canard à l'air mal commode tombant sur un crocodile en pleine sieste.

Les plus grands ont élu « Blob l'animal le plus laid du monde » une histoire graphique à l'humour décapant sur la vanité du succès.



## Philippe-Henri Turin le papa de «Charles le Dragon» à la bibliothèque

Les classes de CP et de CE1 ont pu rencontrer Philippe-Henri Turin pour un atelier artistique à l'occasion de la biennale A livre ouverts. Après un riche échange, l'illustrateur a fait réaliser aux enfants leur propre Charles.

Enthousiasme et application étaient au rendez-vous de cet atelier, un beau moment d'échange,

Les enfants avaient au préalable découvert les 3 albums déjà sortis (un 4ème est en préparation) et travaillent aujourd'hui sur l'élaboration



d'un abécédaire autour de ces albums.



## Le scrapbooking



Les adhérentes de l'atelier Scrapbooking de l'ALEP Arts et Culture se sont retrouvées ce samedi pour échanger sur leurs trouvailles. Les réalisations sont toujours de grande qualité et montre une grande créativité guidée par Christiane Hawadier qui anime ces ateliers un jeudi sur deux tout au long de la saison. Ce rendez-vous annuel est toujours festif. Chacune apportant une de ses spécialités culinaires.

## Le bilan d'une belle exposition

L'édition 2017 de l'exposition de peinture co-organisée par l'ALEP Arts et Culture et la Municipalité a rencontré un vif succès. Succès, dû pour une part à la qualité des œuvres exposées et pour une autre part à leur accrochage où rien n'a été laissé au hasard.

L'an prochain, pour le quarantième anniversaire de ce salon, une surprise attendra les visiteurs, avec notamment une rétrospective des différentes expositions, depuis leur origine, accompa-

gnée si possible de tableaux de peintres qui ont jalonné ce parcours.

Après lecture des comptes positifs, qui permettent à l'association de mener ses actions de diffusion culturelle, à travers ses sorties patrimoines ou ses sorties musées ou le financement d'abonnements aux soirées de Nivolas, Un cadeau était remis à Michèle et André Gadoud qui préparent avec compétence le repas des peintres.



# Association pour la protection de l'église de Vermelle



Suzanne Badin ne pouvait mieux choisir, pour lancer les Saisons de Vermelle 2017, que d'inviter Gilles Laverne, le peintre du nord-Isère, unanimement connu et apprécié, bien au-delà des frontières de la Région. Il a fêté son jubilé à l'église de Vermelle. Un choix que le peintre acceptait avec émotion, car c'est lui, avec Pierre Pellet qui avait inauguré la vieille église, comme lieu d'exposition, à l'invitation de Gaby Pellet, le Maire de l'époque. Le toit de l'édifice qui alors menaçait ruine venait d'être refait et le site se prêtait à des manifestations culturelles. Suzanne Badin a d'ailleurs su faire fructifier cette idée et donner un vrai rayonnement à ces manifestations qui bénéficient également du

soutien de la Fédération Sportive et Culturelle de France. Michel Rival, le Maire, soulignait le chemin parcouru pour restaurer l'édifice et l'équiper pour recevoir dans de bonnes conditions des manifestations culturelles. Tour à tour, Jean-Pierre Girard, Adjoint au Maire de Bourgoin-Jallieu, Didier Gautier, président du Comité Départemental FSCF et Joëlle Huillier félicitèrent l'artiste et l'association pour le travail d'animation culturelle réalisée. Remerciant chacun, Gilles Laverne, rappelait son parcours en évoquant ses débuts à Vermelle et tout ce qu'il devait à Marc Perry qui a su le conseiller et le stimuler dans sa progression.

Dimanche 21 mai à 17h, «les Bayard» ont fait vibrer la vieille église avec un récital de chansons françaises. Ils se connaissent depuis le collège et depuis, ils se retrouvent une fois par semaine, à Lyon, pour s'adonner à leur passion : la chanson française. Et quand on sait qu'ils avoisinent les quatre vingts ans et que certains les ont même dépassés, on comprend que leur récital est bien rodé, avec un choix de chansons très éclectique qui a fait voyager le public de Turenne à Aznavour, en passant par Julien Clerc ou Jacques Brel, allant des années cinquante aux années soixante dix.

Leur complicité donne une belle dimension à ces chansons

interprétées avec finesse, sensibilité et humour. Car on passe de moments un peu fleur bleue à des chansons sketches puisées dans le répertoire des frères Jacques dans lequel ils excellent.

Trois rappels ont été nécessaires pour que le public enchanté accepte de leur rendre leur liberté après ce moment de bonheur partagé. Les Bayard ont fait vibrer la vieille église

Exposition de bandes dessinées du 10 juin au 25 juin, présentées par Gilbert Bouchard auteur et dessinateur.

Dimanche 25 juin à 17h, une conférence sur le thème «Lafayette» aura lieu à l'Eglise de Vermelle.



## Une belle soirée musicale pour un public ravi !

Samedi soir, le public des «Soirées de Nivolais» s'est laissé emporter par les rythmes et mélodies venus d'Irlande. Dans une première partie les 4 musiciens de S'Cal dont la chanteuse Corinne ont proposé un voyage dans le temps et dans l'espace en alternant des morceaux instrumentaux et des chansons irlandaises, écossaises... d'hier et parfois plus proches

de nous. Le tout interprété avec une large palette d'instruments dont une harpe et un accordéon. Dans la seconde partie Le groupe Jaune-Paille avec ses 4 musiciens eux aussi multi-instrumentistes et chanteurs, maintenant l'enthousiasme d'une belle soirée. Ils ont interprété soit à une voix soit à plusieurs voix un répertoire varié passant par des chansons de Brassens, de Bourvil

mais aussi de Céline Dion ou de Florent Pagny. A la fin du spectacle, malgré l'heure tardive, après plusieurs rappels, le public en redemandait, S'Call et Jaune paille ont clôturé ensemble sur scène cette soirée pour le plus grand plaisir de nos oreilles, avant de rencontrer les spectateurs autour du verre de l'amitié. Un bon souvenir pour les habitués des soirées de Nivolais.



# Voyage en musique sacrée de Mozart avec Harmonia Chorus

Quand on pense musique sacrée de Mozart, vient immédiatement à l'esprit le Requiem qui est une œuvre de la fin de la vie de Mozart, mais ce n'est pas cette période que Thibaud Casters avait choisi de

nous faire découvrir lors de ce concert à l'église de Nivolas. Cinq pièces issues des compositions de Mozart alors qu'il était maître de chapelle du prince archevêque de Salzbourg ont ouvert un voyage



à travers cette musique de jeunesse. Mais un voyage à l'envers, si on veut, puisque les œuvres ont été présentées de la plus tardive jusqu'à un Kyrie composé alors que Mozart avait à peine dix ans. La messe brève en si bémol bien construite qui dénote certaines tensions débute ce périple commenté avec beaucoup de références par un chef de chœur passionné et qui sait transmettre sa passion aux choristes. Un concert qui se poursuit par des œuvres de plus en plus accessibles jusqu'à un bis avec le très chantant Ave Verum Corpus. Le nombreux public complètement enthousiaste a fait une véritable ovation saluant la belle maîtrise de ce chœur qui progresse d'année en année.

## L'Alep Arts et culture vous propose Dimanche 17 septembre 2017

*Un dimanche à Martigny en Suisse*

*Avec la visite de l'exposition Paul Cézanne à la Fondation Pierre GIANADDA*

Départ de la mairie de Nivolas-Vermelle à 7h, et retour à Nivolas-Vermelle vers 19h30. La participation demandée est de :

- 30€ par personne pour les adhérents de l'ALEP Arts et culture
- 45€ par personne pour les non adhérents de l'ALEP Arts et culture
- 25€ pour les enfants ou les étudiants

*Ce tarif comprend le transport, les entrées et les visites guidées. Le repas n'est pas compris*

Vous trouverez en mairie des bons d'inscription à retourner avec le règlement pour le 1<sup>er</sup> aout 2017 à l'ALEP Arts et Culture Foyer municipal rue de l'hôtel de ville 38300 Nivolas-Vermelle. Pour tout renseignement s'adresser au 04.74.27.99.58

## Du Nouveau à Nivolas-Vermelle

Vous aimez chanter alors venez nous rejoindre !

Une nouvelle association vous accueille le mercredi à la salle Geroges SAVARY

Son nom : «SI ON CHANTAIT»

Débutant ou confirmé, adulte ou enfant venez nous rejoindre !

Nous vous attendons.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter par mail :

[sionchantait.sylvie@gmail.com](mailto:sionchantait.sylvie@gmail.com)

# Michelle Zancarini-Fournel a fait vivre les luttes et les rêves

Professeur émérite à l'Université de Lyon I, Michelle Zancarini-Fournel est venue présenter son travail sur l'histoire vue d'en bas, l'histoire du peuple, par le peuple, l'histoire des résistances des classes subalternes, l'histoire des luttes portées par les aspirations à vivre mieux, les rêves. L'Association Inis, à l'origine de cette présentation avait choisi une forme très vivante et non didactique pour présenter ce travail d'historienne, puisqu'elle a pris la forme d'un dialogue animé par Dominique Molin et enregistré pour Arte-radio.

Son lien avec les classes populaires de Saint-Etienne, son pays natal et son pays de cœur est pétri par ce travail de recherche qu'elle a poursuivi sur les

traces de tout ce mouvement syndicaliste et contestataire qui a bercé son enfance. Et cette expérience, sensible trouvait un écho certain dans le public, car le mouvement ouvrier, dans le nord Isère, avec le développement des grandes fabriques textiles est encore présent dans les cœurs de beaucoup.

Mais son histoire de la France contemporaine, elle la fait démarrer en 1685, date de l'adoption du Code Noir qui établit le fondement de l'esclavage et date de révocation de l'Edit de Nantes qui exclut les protestants de la société. Elle nous emmène jusqu'en 2005, avec comme fait marquant le non au référendum, non à ceux qui voulaient imposer une



soumission à l'Europe néolibérale, ainsi que la révolte des banlieues après la mort de deux adolescents. Une « bavure » qui fait resurgir, dans notre pays, un passé colonial mal assumé.

Une soirée passée avec une femme de cœur, qui sait transmettre ce côté sensible de l'histoire et qui donne envie de se plonger dans son livre « Les luttes et les rêves ».

## Ça se complique avec Animafour



Michel, le réceptionniste de l'Hôtel « La rose des vents » accueille toute une série de personnages qui vont nouer petit à petit un tel imbroglio qu'il va être bien difficile de dénouer. Il accueille en particulier M. Chabrier,

PDG de Grosgrain Poulet Label rouge, venu passer un week-end à la mer avec sa maîtresse et un échange de chambres réservées va être à l'origine d'un énorme quiproquo. La situation se tend avec l'arrivée de l'épouse de Chabrier qui arrive inopinément d'un voyage en Inde pour faire une surprise à son mari pour leur anniversaire de mariage. Il va sans dire que la surprise est totale. Et entre tous les personnages se noue une cascade de rencontres improbables où de mensonges en mensonges, on arrive petit à petit à démêler ce qui est particulièrement emmêlé.

Une belle prestation des acteurs qui ont su maintenir l'intérêt dans une mise en scène vivante qui virait parfois à la farce, devant un public ravi qui n'a pas manqué de faire plusieurs rappels. De quoi alimenter les conversations autour d'un verre à l'issue du spectacle.



## Histoire, théâtre et patrimoine

Dans le cadre de la saison «patrimoine du pôle métropolitain», les comédiens de la Compagnie Anti-Sèche de Domarin ont proposé une conférence théâtralisée : «l'école au village, de l'élève au citoyen». Ainsi, une conférencière et une institutrice de Nivolas des années trente, Mme Chary, récemment «décongelée» ont accueilli, sur la place du village, un public composé d'une cinquantaine de personnes. Pour l'occasion, chacun se trouvait muni d'une carte portant le nom et le prénom d'un élève de 1932. Pour rentrer dans la salle des fêtes, qui avait été transformée



en classe d'avant-guerre, Mme Chary a fait mettre en rang les «écoliers» avant de vérifier s'ils avaient les mains et les oreilles bien propres. Ainsi, entre les mises en situation humoristiques rappelant le fonctionnement des écoles de cette époque, et les commentaires de la conférencière, chacun put en apprendre un peu plus sur l'histoire scolaire de Nivolas-Vermelle. Ce fut un retour en enfance éphémère pour de nombreux spectateurs.

Cette conférence était suivie d'une visite de l'exposition «L'histoire de la place du village» présentée en Mairie.



## Après la pluie....



Samedi soir, une fois de plus le public était nombreux à répondre à une invitation dans le cadre des soirées de Nivolas. La troupe des Rataffias de Moirans jouait «Après la pluie» une pièce de Sergi Belbel traduite par Jean-

Jacques Préau des Editions Théâtrales. «Après la pluie» nous plonge dans l'univers de l'entreprise. Le toit de l'immeuble d'une grande firme de 49 étages est assailli pendant une heure et demie par huit de ses bureaucrates qui y grimpent tous pour la même raison : s'en griller une petite. Ce défilé dresse une galerie de portraits pas toujours flatteurs pour la nature humaine, mais qui nous parlent de la mesquinerie de la hiérarchie tatillonne, de la souffrance au travail, des problèmes personnels de chacun... de la vie quoi. La prestation des acteurs a été unanimement saluée. Et si certains spectateurs ont été sensibles à la qualité et à la verve humoristique du texte, d'autres, un peu déroutés en raison du propos, n'ont pas compris le Molière de la meilleure pièce comique obtenu en 1999. Comme à l'habitude, la soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

## Roméo et Juliette en 60 minutes

Mercredi en début de soirée, le théâtre du Vellein s'est arrêté dans la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle dans le cadre de sa programmation Itinéraire Bis avec la plateforme Locus-Solus dirigée par Thierry Bordereau. Dès l'entrée dans la salle le spectateur se découvrait appartenant soit à la famille CAPULET soit à la Famille MONTAIGU. Bon enfant il s'est pris au jeu en entonnant en chœur le chant propre chaque famille. Pendant une heure les comédiens ont proposé au public une nouvelle lecture de Roméo et Juliette de Shakespeare en mêlant la langue de



Shakespeare à la langue d'aujourd'hui. Le rythme envolé et les masques ont donné un spectacle digne du meilleur du théâtre de rue où l'humour dominait. Ce moment jovial s'est poursuivi autour du verre de l'amitié offert par la compagnie et des gourmandises réalisées par les membres de l'ALEP arts et culture.

Forum des associations au foyer

Samedi 9 septembre

### Alep Plein Air

Quand arrive le printemps et les beaux jours, nous avons des fourmis dans les jambes et même si l'hiver nous avons des activités, le plaisir n'est pas le même.

Randonner pendant le printemps avec l'arrivée des fleurs et des belles journées ensoleillées est un vrai plaisir.

Nous avons profité du week-end prolongé du 1er mai pour découvrir la région du Buëch-Baronnies dans les Hautes Alpes depuis le gîte du Mont Garde à Trescléoux. Pas de hauts sommets mais depuis



les Pics de St Michel 1210m, de St Cyr 1365m ou du Mont Garde 1080m, quelle vue !

Un joli circuit dans les gorges de la Méouge. Pour tous les amateurs de balades, vraiment nous vous conseillons ce séjour.

Même depuis Nivolas on peut profiter de la nature et de pay-

sages variés et c'est ce qu'ont fait près de 300 randonneurs le jour de la MARCHÉ DANS LA NATURE mais pas sous le soleil...

« Marchez seul ou en club entre amis, en famille...mais marchez !, une activité physique aux multiples bienfaits »



Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite> - Tél. 06 89 30 05 77

Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30



**SAMEDI 30 SEPTEMBRE RANDO SEMI-NOCTURNE**



### La ludothèque de la CAF de Pisère à Nivolas-Vermelle

Pendant l'été la ludothèque s'installera au foyer municipal plusieurs mardis, mercredi et jeudis.

**11, 13, 18, 20, 25, 27 juillet et 1er, 3 août de 10h à 17h**  
**19, 26 juillet et 2 août de 9h30 à 12h30**

Toutes les animations jeux sont gratuites et sans inscription.

Il y aura des jeux et des boissons. Votre mission, apporter votre bonne humeur, votre envie de jouer, des gourmandises à partager et pourquoi pas des jeux à faire découvrir !



La meilleure position pour arroser tranquillement son jardin



# Club sportif de Nivolas

## Les footballeurs solidaires

Beaucoup de monde au stade des Mûriers pour la remise officielle des bouchons collectés à l'Association Bouchons d'Amour. L'occasion également d'expliquer dans quel cadre s'est déroulée cette initiative. On sait que le CSN, sous l'impulsion de Dylan Rahis et d'Adrien Commandeur s'est inscrit dans une démarche de labellisation du Club. Une démarche associant au sport un volet associatif, un volet environnemental et un volet citoyen. Une démarche qui rencontre complètement l'action menée par la municipalité autour du PEDT, qu'expliquait Graziella-Bertola-Boudinaud, adjointe. En effet, se référant au proverbe africain qui dit « qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant » elle rappelait que le PEDT consiste à coordonner l'action de tous les co-éducateurs de l'enfant, parents, école,



mode associatif, et que la commune invitera l'ensemble à de nouvelles réunions. Michel Rival, le Maire, Joëlle Huillier, la députée et Fabien Cicéron du District de l'Isère de Foot ne manquaient pas de féliciter le club pour son engagement environnemental et citoyen. Pour finir, c'est en présence de Nathalie Menguol, présidente de l'association

de Bouchons d'Amour qu'on procédait à la pesée des sacs de bouchons des différentes équipes. La palme revenant aux U13 garçons suivis de peu par les U18-19 filles. Le total dépassant les 280kg qui serviront à aider des personnes ayant un handicap à s'équiper (fauteuil, adaptation du logement etc...)

## Les U10 – U11 ont aimé le foot

Belle initiative du CSN que d'organiser un tournoi de foot U10 – U11 le jour du 8 mai. Pas moins de 16 équipes venant principalement du nord-Isère, avaient répondu présents et se sont défiés toute la journée. D'autres équipes venaient de beaucoup plus loin, puisqu'on avait une équipe de Crolles et une de Pont de Vaux dans le Maconnais. Il fallait le professionnalisme de Dylan Rahis et de toute l'équipe du CSN pour canaliser ces 160 jeunes qui ont fait preuve de beaucoup de discipline, et si la matinée a été un peu fraîche, sous le vent du nord, l'après-midi, s'est terminée,

dans les temps avec le soleil. Au moment des récompenses, Franck Briatte, co-président, se faisait un plaisir de remettre les coupes à deux équipes de Domarin, son ancien club, qui se sont particulièrement bien comportées tandis que Didier Bel remettait la coupe à l'équipe des Minguettes.



## Une belle semaine entre copains

Ils étaient une bonne quarantaine à venir passer une vraie semaine de vacances, en se faisant plaisir et en pratiquant leur sport favori. Vous avez compris que la base, c'est le foot, mais pas que, car, Dylan, Arnaud, Maxime et Adrien ont préparé un programme très varié où chacun a pu pouvoir trouver le centre d'intérêt qui va le faire progresser.

Certes, il y a le travail technique, mais le foot est aussi accompagné d'autres sports, car les équipes doivent se souder autour de sports collectifs variés. De plus des sorties ont été organisées à la piscine et à la patinoire, mais le jeu reste au centre des activités et le cache-cache géant dans l'ensemble du parc où la thèque remportent les suffrages de tous car les enfants ont besoin de jouer.





# Basket : les poussins se sont éclatés

Un beau programme avait été mis au point par l'ensemble de l'équipe de Cyrille Auberger et de Stéphanie Billard pour une matinée sportive et conviviale qui permette à tous les enfants participants de se faire plaisir.

Dix équipes U9 et U11 de cinq clubs avaient répondu présents et à côté du tournoi de basket, de nombreuses activités étaient proposées : parcours, coloriage, maquillage et le fil rouge qui n'était autre que de comptabiliser le plus de paniers possible. L'équipe des U11 de Four-Artas a montré incontestablement une belle maîtrise, tant en individuel qu'en équipe. Une matinée festive qui a emporté



l'adhésion de tous les participants au cours de ce challenge dédié à Myriam Tepelian, une militante du basket, trop tôt disparue.



# De la brioche avec les basketteuses



Tout le monde sur le pont ce samedi matin pour aller proposer la brioche du Basket au porte à porte. Il faut dire que joueuses et dirigeants s'étaient mobilisés et le soleil aidant, les trois cents brioches préparées dans la nuit sont parties comme des petits pains.

# Des concours en perspective



Ne pas arrêter complètement l'entraînement pendant les vacances, c'est ce que propose l'Espoir Gymnique. Quelques journées complètes consacrées à se tenir en forme et à préparer les futurs concours de gym. Lionel Gallien a mis à profit ces quelques jours pour rassembler des filles de niveaux 6 et 8 afin de s'entraîner en se faisant plaisir, car c'est la meilleure façon de progresser.

Solution  
des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	E	U	N	I	O	N		X	I
2	I	R	R	E	L			N	I	D
3	A	S	E		N	I	C	E		E
4	N	E		N	A	V	E	T	T	E
5	T		S	E		E	N	T	E	S
6		A	P	P	O	R	T	E	R	
7	E	P	I	E	R	A	I			P
8	T	I	R			I	A	M	B	E
9	A		E	R	R	E	R	A	I	S
10	L	I	S	E	U	S	E		S	A



# Les Cyclos

A la rencontre de LAPALISSE – village d'origine de notre adhérent François.

Depuis le temps que François rêvait d'aller à LAPALISSE à vélo, voilà qui est fait.

En effet, durant ce week end de 4 jours ce sont 5 cyclos Nivolaisiens, qui ont rallié Nivolas à Lapalisse.

Jeudi la 1<sup>ère</sup> étape de 120 km et 1700m D+ traversant la haute-Loire les a amenés à Montrond les Bains pour une nuitée bien

méritée après une bonne roulade sous une canicule supportable avec le vent du nord.

Vendredi l'étape Montrond les Bains - Lapalisse longue elle aussi de 120 km et 1200D+ fut plus chaude mais réalisée sans trop de peine à part les 10km de route striée en attente de goudronnage près de l'arrivée : l'enfer ! près du but !!

Le samedi a été dédié à la visite du château de Lapalisse et à la visite de Vichy, agréable

petite bourgade à la très belle architecture avec de beaux parcs.

Dimanche, notre retour par le Beaujolais et les monts du Lyonnais a été agrémenté par de nombreuses visites avec un final à Péruges. Ce furent 4 jours très conviviaux et nous remercions nos 2 « chauffeuses » de véhicule sans qui ce mini voyage itinérant n'aurait pu être réalisé. Nous espérons repartir très bientôt.



Les cyclos au départ de chez François jeudi 25/05/2017



Un bon rafraîchissement à notre arrivée à Montrond les Bains

## 85 doublettes au concours de pétanque



Nivolas-Pétanque 38 est une toute jeune association créée autour de la pétanque compétition.

Malgré sa jeunesse elle n'hésite pas à se mettre des défis qui du coup s'avèrent très réussis. Pour preuve, ce concours de pétanque du 8 mai où elle a su rassembler 81 participants en

individuel le matin et pas moins de 85 doublettes l'après-midi.

Le temps, même s'il était quelque peu mitigé, n'a pas empêché chacun de passer une excellente après-midi. Cela ne manquait pas de donner le sourire à Serge Bonnasieux, son président et à toute son équipe.

## Une dynamique virée à Paris

Dès que l'obscurité se fait dans la salle, des projecteurs multiples nous embarquent dans le TGV...direction Paris. L'ambiance est de suite créée pour des tableaux imagés permettant de mettre en valeur le travail accompli, tout au long de l'année par les 160 participants aux différents cours et ateliers « d'Agny Rock and Jazz ».

Un groupe qui a une histoire, puisqu'il a démarré sur Badinières-Eclose et qu'il a essaimé une partie de ses activités sur Nivolas-Vermelle. Il porte ain-

si bien son nom, puisque c'est l'Agny qui fait le lien entre les deux villages. Ceux-ci ont l'habitude de se coordonner afin de proposer des activités variées aux jeunes du secteur qui adoptent allègrement la dimension intercommunale.

Ce gala de fin d'année a permis aux spectateurs de profiter d'un spectacle varié, très bien enchaîné, sans aucun temps mort, bien mis en valeur par leurs amis de « 4 live » qui assureraient la mise en lumière originale du spectacle.



## Le Sou des écoles du Village

### Je me souviens ...

Toute l'équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle tient à remercier les Parents, les Enfants, les Enseignants, Monsieur le Maire, le personnel des Services de la commune, les Commerçants, les Sociétés et Entreprises de Nivolas et aux alentours pour leur aide précieuse tout au long de cette année scolaire 2016/2017.

L'année fut riche en manifestations de qualité que nous avons organisées, permettant de financer des projets pédagogiques et achat de matériels pour les deux écoles Maternelle et Élémentaire (classe d'art en Savoie, sortie à la ferme, animation KAPLA, des déplacements scolaires, des sorties, ...).

Le Sou des écoles c'est aussi la joie de vivre en organisant le Bal Masqué (avec les déguisements des petits et des grands pleins de couleurs), les soirées jeux permettant à tous de se retrouver pour jouer, l'Arbre de Noël et son spectacle des maternelles, la Kermesse de fin d'année scolaire...

Une Spéciale dédicace de la part du Président du Sou des Ecoles à tous les membres et bénévoles qui donnent de leur temps et trouvent les moyens de réaliser toutes ces manifestations aux bénéfices des Enfants de Nivolas Vermelle.

### Prochainement

#### Kermesse / Spectacle

Le 24 juin, nous vous attendons tous, Petits et Grands pour une grande journée de fête.

Au programme :

- A 10h00, spectacle proposé par les enseignants au gymnase municipal,
- Puis nous vous donnons rendez-vous au stade municipal pour un repas champêtre et

des animations, des ateliers (maquillage, vernis, tresse), des structures gonflables ...

Venez Nombreux !

Que de surprises en perspective !

### A vos calendriers :

- **Vendredi 22 septembre 2017** - Assemblée générale au Foyer municipal.
- **Vendredi 11 novembre 2017** - Soirée Jeux à la Salle des fêtes



Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite d'aborder avec allégresse la plus chaude des saisons et vous donne rendez-vous nombreux le 22 septembre pour de nouvelles aventures.

*L'association loi 1901 à but non lucratif du Sou des Ecoles a pour vocation de financer les projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, Achats de matériel...) des enseignants des écoles primaires et maternelles de Nivolas Vermelle.*

Ecrivez-nous et Retrouvez nous sur Facebook à l'adresse : Lesoudesecolesnivolas38@gmail.com et Sou des écoles Nivolas Vermelle

**Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.**

## Des brioches pour une classe verte

L'école se prépare activement pour une classe verte qui se déroulera prochainement en Haute-Savoie et le Sou des Ecoles, les parents et les enseignants se sont mobilisés

pour finir de boucler le financement du séjour. Au porte à porte et sur le marché la brioche était proposée pour aider au financement de la classe.



## L'Abatt'Mobile a fait étape à l'école primaire

Dans le cadre du festival Electrochoc qui s'est déroulé en mars, les Abattoirs, scène de musiques actuelles avait décidé de sensibiliser les enfants à la création assistée par ordinateur, plus exactement par tablette, pour son immédiateté d'utilisation par les enfants. Les élèves de la classe de Mme Huillier ont profité à plein de cette initiation. Dès le début d'après-midi, ils se sont partagés en deux groupes, un groupe travaillant sur la création de sons et l'autre sur des recherches graphiques numériques, tout cela débouchant sur une

présentation dès la nuit tombée d'une création audio-visuelle, sur le camion qui est décidément le centre interactif de tout le projet. Musiques, customisations du camion, chacun retrouvait son coup de patte dans une création festive pleine de couleurs et de rythmes. Après une démonstration d'une création par les animateurs de la SMAC, chacun pouvait s'essayer à la création de sons ou de lumières. On peut retrouver les oeuvres des neuf écoles participantes sur le blog [www.musiques-arts-numeriques.com](http://www.musiques-arts-numeriques.com).



**cérémonie au monument aux morts**

**14 juillet à 11h00**

## Les écoles participent à l'opération environnement.nette



Sous l'impulsion de Paul Bonnaire, délégué de la commune au SMND (Syndicat Mixte Nord-Dauphiné) accompagné de Roger Dolin, délégué de la commune à la commission environnement de la CAPI, les enfants des écoles ont été invités à participer au nettoyage des chemins et des espaces autour des écoles. Trois classes de l'école primaire et la section des grands de l'école maternelle ont répondu présents. Plusieurs parents se sont manifestés afin de faire des groupes plus restreints, le SMND a fourni gants et chasubles et la commune a offert le petit goûter qui suit le ramassage. Les enfants ont compris que les

papiers de goûter doivent aller dans les poubelles prévues à cet effet et non pas n'importe où sur les trottoirs.



## Un nouveau jeu de cour pour l'Ecole Maternelle



S'il n'était pas dangereux, le jeu de cour de l'Ecole Maternelle n'était plus aux normes, en particulier par rapport à son tapis anti-chute composé de dalles posées au sol.

«La concertation avec les institutrices, et l'ajustement de notre budget a conduit le conseil municipal à choisir un nouveau jeu» précise Michel Rival, le Maire. Ce nouveau jeu, très solide, composé d'éléments aluminium et stratifiés, offre aux enfants un mini mur d'escalade, un toboggan et une barre pompiers. Il a été entièrement fabriqué dans la Drôme. Coût de l'opération, tapis anti-chute coulé compris, 9 185€.

## Une nouvelle soirée jeux avec le Sou des Ecoles



Devant le succès de la première soirée jeux, le sou des écoles avait décidé d'en organiser une seconde, dans une salle plus grande que la première fois. On peut dire que le succès ne s'est pas démenti. A nouveau, le club « Déclik Ludik » proposait des jeux faisant appel à la fois à l'observation, à la réflexion ou à la stratégie et la magie a de nouveau opéré, afin de découvrir de nouveaux jeux, à pratiquer entre enfants, ou avec les parents, ou même entre adultes. Une soirée familiale passée dans la convivialité.